SPORT 2000
SPORT 2000 LESPARRE
Le sport comme style de vie
VOTRE SPÉCIALISTE RUNNING EN MEDOC

LE Journal DU Médoc

N°1520 | 1.70€

Vendredi 23 octobre 2026
www.lejournaldumedoc.fr

BENOIT Audition
dites ouïe à la vie !
SAINT-LAURENT-MÉDOC
6 Place Choteau (parking facile)
05 56 41 97 14 benoit-audition.fr


Expert de votre audition depuis 35 ans
(1) Appareils auditifs 100% remboursés. Appareils auditifs de classe I, soumis à prescription médicale. 100 % santé, sous réserve de disposer d'une complémentaire santé responsable.

Les Médocains aiment faire leurs courses

Pages 4-5



Photo : La Course des 3 Sentiers

COURIR. Il y a foule pour les foulées. La plupart des courses à pied en Médoc enregistrent un nombre croissant d'inscriptions sur leurs différentes distances. Un engouement dont témoignent les organisateurs.



TRAIN

Un wagon d'élus unis contre les difficultés

Page 7

COUR D'ASSISES

La route criminelle de « Maître Ilario »

Page 3

MALADIE D'ALZHEIMER

L'Ehpad doit fermer son unité spécialisée

Page 6

PORTRAIT

Marine Faurie : coacher en corps

Page 28





L'ÉDITO |

MANIFESTEMENT

L'Homme est un animal social. C'est une vérité qu'il ne faut pas perdre de vue avant d'analyser, du haut d'une chaire sociologique ou journalistique, les manifestations du 17 octobre. Pauvres lycéens aux messages écrasés par la violence inexcusable de débordements exogènes, dont les images accaparent l'attention. Au second plan sont passés les slogans revendiquant une justice sociale. Il serait pour le moins acrobatique - d'aucuns s'y essaient - de voir dans les saccages cagoulés de magasins la réplique inévitable à une forme de violence sociale venue de l'État (les inégalités, la vie chère, l'abandon). Nous laisserons à d'autres commentateurs de la vie politique le soin de dire à qui profite le chaos et à qui la faute. Pour en revenir à l'antique Aristote, fondateur du lycée d'Athènes (sans préfabriqués ni classes surchargées), sans doute faut-il voir dans ces mouvements - autrement dit ce qui bouge - un besoin supérieur de faire corps pour se faire entendre. C'est le principe même de la manifestation, qui répond en cela à un besoin très humain. On la retrouve aussi, cette nécessité, dans un aspect plus ludique de la vie en société qu'est la course à pied. Courir n'est pas que courir. Car quel autre intérêt de s'y trouver, avec des centaines et des milliers d'autres, que celui d'être ensemble, en même temps que dans un effort individuel, presque une introspection ? Ce sont


« L'école d'Athènes », par Raphaël.

des bulles qui s'agrègent comme les cellules d'un corps. Les manifs ne se font pas encore à grandes foulées, mais au tempo lent et décidé de la rue. On a tout intérêt à y entendre et écouter la jeunesse d'un pays. Cela n'empêche pas de passer au crible discriminant et critique l'ensemble de ses réclamations et aspirations. Cela est dit au pas, en marchant, pendant que ceux que l'on appelle les « *casseurs* » courent vers le pire et la confrontation, animés par la colère, voire l'instinct animal de la curée, dont certains constatent encore l'existence avec étonnement, alors qu'il fait lui aussi partie de la nature humaine. La violence nourrissant la violence, cela se termine rarement bien, surtout quand le maintien de l'ordre est défaillant, sous-dimensionné, asymétrique. « *La violence survient quand la vertu se meurt / Quand l'homme abandonne sa mesure et son âme* », selon Aristote. Bien vu.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

LIGNE DE TRAIN
LE RN RAILLE LE PS

Bien qu'il se réjouisse « *de voir que la mobilisation lancée par le Rassemblement national en mai dernier pour le maintien de la ligne TER du Médoc est aujourd'hui rejointe par de nombreux maires et élus du Médoc* », et notamment du Parti socialiste (PS), l'ancien député du RN Grégoire de Fournas, élu d'opposition à Pauillac, a gardé en tête « *les critiques adressées à l'époque par le PS contre cette mobilisation* » (lire page 7 de cette édition). Le 9 mai, à l'appel du RN, une cinquantaine de personnes s'était retrouvées devant la gare de Lesparre-Médoc pour dénoncer une « *menace de fermeture* » de la ligne de train express régional 42 (Le Verdon/Bordeaux), la hausse des tarifs des bacs, les investissements « *au point mort* » pour la route départementale 1215.

« Un immense bond en avant pour toutes les victimes »

La députée Pascale Got a voté pour la loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes faites aux enfants et aux femmes. « *La honte doit changer de camp* », estime la parlementaire socialiste, qui attend du Sénat qu'il soit « *à la hauteur, en ne cédant pas à son habitude de détricoter les textes, notamment sociaux* ».


PHOTO PG

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 20h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

La route criminelle de « Maître Ilario » se termine à Toulouse

COUR D'ASSISES. Alors que la maison de Listrac-Médoc qui abritait le club libertin vient de sortir de son état de friche, la cour criminelle de Toulouse a condamné Philippe Clément, reconnu coupable de viol, corruption de mineurs et exercice illégal de la médecine, à seize ans de réclusion.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Multicondamné, il est resté, depuis toutes ces années, celui que l'on surnomme « *le gourou du Médoc* ». À l'époque où il tenait la Villa Panthère de Listrac-Médoc, qui avait succédé en mars 2009 au club libertin Villa Cocotiers, installé dans une ancienne maison de retraite, le lieu faisait glousser. Les automobilistes frisaient le torticolis en passant devant le portail noir à tête de félin du pavillon, qui abritait alors ce lieu et son donjon sadomasochiste. On se souvient avoir vu débarquer Philippe Lamy, alias « Maître Ilario », dans nos bureaux, à Saint-Laurent-Médoc, avec son look gothique, furax que l'on ait évoqué la fermeture son antre SM pris en défaut de respect de règles administratives. Il était accompagné par deux femmes, dont Rosita, son « *associée* » de la Villa Panthère et propriétaire des murs. C'était assez folklorique. Les sourires entendus se sont effacés quand la sombre réalité a été révélée par la justice.

Un long périple judiciaire et des condamnations

En 2013, on retrouvait l'individu à la barre d'un tribunal correctionnel, à Bordeaux, d'où il était ressorti condamné à quatre mois de prison ferme pour exercice illégal de la médecine et mise à l'épreuve pendant trois ans. Car le gérant de la Villa Panthère usait du réseau nocturne de ce club pour distiller son venin de pseudo-magnétiseur. Gélules et compléments alimentaires s'écoulaient très bien, le charlatan ayant même convaincu certaines victimes d'abandonner leurs traitements contre le cancer. En 2016, il écopait d'un an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve de deux ans pour violence aggravée sur conjoint. La même année, on le retrouvait devant le tribunal de Libourne poursuivi pour agressions sexuelles, abus de faiblesse et exercice illégal de la médecine. Après qu'il avait fait appel du jugement (cinq ans d'emprisonnement dont un avec sursis), en 2017, la cour d'appel de Bordeaux l'avait reconnu coupable et avait prononcé à son encontre quatre ans de prison ferme, assortis d'un suivi sociojudiciaire de cinq ans.

En 2023, Philippe Lamy - devenu Clément après avoir choisi de porter le nom de sa mère - a été interpellé dans son logement de la ville de Muret, en Haute-Garonne, mis en examen et placé en détention. Il était cette fois-ci poursuivi pour les chefs de viol sur mineur de 15 ans commis en 2006 à Montrelais (Loire-Atlantique), corruption de mineurs de 15 ans, viol sur une personne vulnérable commis en 2022 à Mont-de-Marsan et, une fois encore, exercice illégal de la médecine en récidive à Saint-Perdon (Landes), en 2021. Celui qui s'était fait connaître en Médoc sous l'identité SM de « *Maître Ilario* » était connu en Haute-Garonne sous celle de « *Maître Adonis* »[1].

Philippe Clément a nié en bloc les accusations

Détenu provisoirement depuis le 29 septembre 2023 au centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses, Philippe Clément a été jugé, en ce début du mois d'octobre 2026. Après quatre jours d'audience devant la cour d'assises de Haute-Garonne, le récidiviste a été condamné le 8 octobre à 16 ans de prison, notamment pour viol sur mineure. « *L'avocat général a insisté sur la confiance accordée à l'accusé par les plaignantes, la gravité des violences sexuelles dénoncées et les dix-sept années sur lesquelles s'étendent les faits reprochés* », écrit notre confrère journaliste Rémi Buhagiar, qui a suivi le procès pour *La Dépêche du Midi*. Car certains témoignages remontent donc à une période antérieure à l'éphémère histoire de la Villa Panthère de Listrac-Médoc, ouverte en mars 2009 et fermée le 7 novembre de la même année.

Durant toute l'instruction judiciaire, il a nié les faits pour lesquels il comparaissait, affirmant n'avoir jamais eu que des relations érotiques consenties, prétendant être victime d'un complot et des mensonges de parties civiles qui, selon lui, avaient leur libre arbitre et n'étaient pas placées sous sujétion psychologique. C'est toute la subtilité et la difficulté dans ce genre d'affaire : la question de l'emprise mentale plane en permanence. Huit femmes - y compris sa mère, ses sœurs et d'anciennes compagnes - l'ont décrit comme « *manipulateur, narcissique, autocentré, dénué d'empathie, exigeant sur le plan sexuel, pouvant faire preuve de violence verbale, voire physique* », comme cela a été mentionné dans la mise en accusation de l'individu devant la cour criminelle de Haute-Garonne,

Parmi les quatre femmes portées parties civiles, deux sœurs ont déposé plainte contre lui. Philippe Clément était hébergé au domicile de leur mère. L'une d'elles a ainsi raconté avoir subi des pénétrations vaginales digitales, imposées chaque jour de la semaine de son septième anniversaire, tandis que sa cadette a affirmé avoir elle aussi subi des violences sexuelles alors qu'elle était âgée de 8 à 11 ans. Philippe Clément, 51 ans, a nié les faits qui lui étaient reprochés, ainsi que l'accusation d'avoir obligé les deux sœurs à assister aux ébats qu'il avait avec leur mère. De la même manière, il a réfuté s'être fait passer pour un guérisseur, admettant avoir parlé de son « *don de magnétiseur* ». Rien de plus.



Philippe Clément (Lamy), alias « maître Ilario », avait les traits du manipulateur. *CAPTURE ECRAN ARCHIVES*

La ruse et le sexe pour prendre le pouvoir

Telle que décrite par la justice, la trajectoire de Philippe Lamy puis Clément, jusqu'à sa condamnation par la cour d'assises, est celle d'un homme qui sait s'engouffrer dans les failles personnelles et familiales et prendre possession de tout. Alors il devient le « *maître* », en effet. Bien que le magnétisme de sa personnalité ait opéré sur un certain nombre de ses « conquêtes » jusqu'à les asservir, le magnétiseur charlatan n'avait aucun don pour soulager les corps et encore moins guérir de la maladie. Il usait de subterfuges et de la ruse, profitait de la vulnérabilité de ses victimes : certaines d'entre elles ont décrit l'emprise qu'il pouvait avoir sur elles, au point qu'elles devenaient ses objets, ses marionnettes. Au point de couper certaines d'entre elles de leurs proches pour mieux tirer les ficelles.

C'est une affaire de séduction et de fascination, puis de manipulation, de soumission et même d'humiliation. Le sexe, y compris en trio, lorsqu'il arrivait à rentrer dans l'intimité d'un couple, était pour le libertin caudaliste un moyen de prendre le pouvoir en dictant des règles de vie. Au reproche d'une emprise sans limite qui lui était fait, il répondait n'avoir fait qu'assouvir les fantasmes de femmes qui n'assumaient plus ce qu'elles avaient pu faire avec lui.

■

1. Dans la mythologie grecque, Adonis est un jeune chasseur d'une grande beauté, né de l'union incestueuse de Myrrha avec son père, le roi Cinyras, qui suscita la rivalité amoureuse entre Perséphone et Aphrodite et mourut tué par un sanglier, par l'action, soit d'Arès, soit d'Artémis, selon les légendes.

ÉLÉMENTS DE PERSONNALITÉS

L'absence de remise en question de son comportement passé

Philippe Lamy (Clément) est né en Mayenne en 1975, d'un père employé dans une graineterie (décédé en 2001) et d'une mère assistante maternelle, dans une fratrie de quatre (trois sœurs et lui). Alors qu'il dit avoir été maltraité et ignoré par sa « *génitrice* », ses sœurs ont dépeint le tableau d'un frère mis sur « *un piédestal* ».

Après avoir obtenu un CAP de menuiserie-ébénisterie et un autre dans l'hôtellerie, en Maison familiale et rurale (MFR), il a travaillé dans des restaurants parisiens, puis dans des stations touristiques (mer et montagne), avant de devenir magnétiseur dans sa région d'origine, en 2006. Il s'est par la suite installé en Médoc, à Listrac-Médoc, où il a ouvert le club libertin avec son épouse de l'époque. Il s'était marié avec elle en 2007, avant de divorcer en 2012.

L'expertise psychiatrique atteste qu'il ne présente pas de maladie mentale « *mais une personnalité psychorigide et narcissique* », appuyée par des « *traits manipulatoires* » et une « *absence de remise en question de son comportement passé* ».Il serait cependant dénué de « *trouble psychique justifiant une abolition de son discernement ou du contrôle de ses actes* ».

► LACANAU

Un forum contre l'érosion physique

Vieillir en santé : ce sera le thème du forum organisé le 2 novembre prochain dans la salle des fêtes de Lacanau par le Centre de ressources territorial Nord Bassin Océan, la ville de Lacanau et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Une thématique plus que jamais d'actualité. À travers conférences, stands, échanges avec des professionnels et animations, cette demi-journée, de 13 heures à 18 heures, a pour objectif de mettre en lumière un message essentiel : l'activité physique est un levier majeur pour préserver son autonomie, sa santé et sa qualité de vie, que l'on vieillisse sans pathologie ou avec une maladie chronique ou neuro-évolutive.

► POLITIQUE

Le RN en campagne à Pauillac

Cette fois, ce ne sera pas pour un marché gourmand, mais pour une réunion publique à Pauillac, que se déplacera l'ancienne députée girondine du Rassemblement national (RN), devenue sénatrice et présidente du groupe RN-UDR au Palais du Luxembourg. Edwige Diaz, vice-présidente du RN, sera la tête d'affiche de cette réunion, prévue vendredi 30 octobre à 19 heures dans la salle des fêtes de Pauillac. Elle sera entourée par les deux élus d'opposition locale, Grégoire de Fournas et Anne Charry. Alors que plane la possibilité d'une nouvelle élection municipale - chacun attend fébrilement la décision du Conseil d'Etat - le RN flaire évidemment la possibilité d'une revanche électorale et de réussir avec Anne Charry en figure de proue, là où Grégoire de Fournas avait échoué : « *prendre* » Pauillac. « *S'il doit y avoir une deuxième campagne […], notre ambition, c'est d'être mieux élus cette fois-ci que la première fois* », a déclaré le maire Philippe Barraud (notre édition du 25 septembre 2026).

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98 %. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Les Médocains aiment faire leurs courses

COURIR. La plupart des courses à pied en Médoc enregistrent un nombre croissant d'inscriptions sur leurs différentes distances. Un engouement qui répond à plusieurs explications. Les organisateurs doivent suivre le rythme.

Dominique BARRET avec Alexandre CORSAN et Gaël MOIGNOT

Ils partirent 300 en 2019 et par un prompt renfort, ils furent 1 300 au départ de cette nouvelle édition de la Course des Trois Sentiers, à Montalivet, dimanche 25 octobre. L'épreuve, habituellement programmée au mois de juillet, a dû être décalée à l'automne en raison des incendies de l'été. Fondateur de l'association Finish Line, organisatrice de cette course à pied, Antoine Sarrazin, 30 ans, constate l'engouement des coureurs pour les deux parcours principaux de 6 et 15 kilomètres, auxquels s'ajoute le kilomètre réservé aux toutes petites pointures de baskets. Sable, forêt et chemins de VTT, piste cyclable : c'est le triptyque choisi afin d'offrir un terrain de jeu mixte, accessible aux coureurs de tous niveaux.

De plus en plus de coureurs chaque année

« *Chaque année, la course grossit* », constate Antoine Sarrazin, qui réfléchit à proposer plus tard un semi-marathon afin de muscler l'offre. « *Mais c'est beaucoup de travail.* » L'organisation repose sur lui, sa famille et des amis. Soit entre 60 et 70 bénévoles mobilisés le jour J. Le budget de 25 000 euros est réuni grâce aux inscriptions, ainsi qu'aux entreprises partenaires. Aujourd'hui conseiller en gestion de patrimoine, Antoine Sarrazin était étudiant dans l'événementiel sportif lorsqu'il a créé cette course. C'était une manière de mettre en application ce à quoi il se destinait à ce moment-là. S'il court lui aussi, plutôt des marathons - tout en pratiquant le triathlon « *à côté* » -, c'est pour « *le goût de l'effort* », cette envie de réfléchir à un entraînement qui lui permette de « *devenir plus fort* ». Progresser. C'est sans doute l'un des moteurs de cette pratique sportive devenue massive, virale, peut-on dire, tant la course à pied est aussi portée par les réseaux sociaux.

Les courses sont également devenues des moments clés dans l'agenda des communes, gages d'un dynamisme et d'un esprit à la fois sportif et festif. Le président de l'Athlétic Club Parempuyre (ACP), à qui l'on doit La Ronde de Parempuyre et ses deux courses sur route de 5 et 10 kilomètres, a lui aussi vu s'envoler le nombre de participants. Auparavant, les deux courses réunissaient entre 320 et 360 coureurs. En 2025, le chiffre a bondi à près de 630 coureurs. Chiffre qui a d'ailleurs augmenté de 2 % cette année encore. L'ACP a fait ce choix, afin que La Ronde devienne LE rendez-vous de la rentrée, généralement autour du 20 septembre, en étant la première course à pied girondine labellisée depuis cette année par la Fédération française d'athlétisme. D'autre part, l'ACP met en avant le fait que ses courses se déroulent à 100 % sur route, eu égard aux nombreuses courses nature et trails qui existent. La Ronde de Parempuyre attire, globalement, aussi bien les compétiteurs, qui viennent réaliser un temps, que des personnes qui courent en famille, et / ou pour leur plaisir. Même si la route reste la meilleure surface pour réaliser un chrono.

Le plaisir de la performance et du coaching

Depuis qu'il a quitté les terrains de foot pour chausser les baskets de course à pied, il y a vingt ans, Anthony Delaby, 30 ans, a vu le nombre d'adeptes augmenter sur les lignes de départ et le niveau de pratique s'élever lui aussi. L'écrasante majorité de celles et ceux qui prennent un dossard n'est licenciée dans aucun club, observe le Médocain. Coach du club des Amis des Quais, à Pauillac, il fait partie de ceux qui essayent de convaincre de l'intérêt de ne pas s'élancer sans une bonne préparation. C'est une manière d'apprendre à se connaître, à se fixer des objectifs intermédiaires avant, par exemple, de prendre le départ d'un marathon. L'objectif est aussi d'éviter les blessures qui ne manquent pas lorsque courir devient une habitude, exigeante pour le corps. La routine du renforcement musculaire, si elle fait rarement sauter au plafond, est vivement conseillée.

Troisième au classement du dernier Marathon des châteaux du Médoc et premier Médocain du palmarès, en 02 h 34 min 37 s, Anthony Delaby suit un entraînement poussé pour préparer ses courses sur des distances comprises entre 5 et, donc, 42,195 kilomètres. Soit deux séances par jour en « *prépa marathon* » et au moins tous les jours « *hors prépa* ». Pour le Médocain, peintre en bâtiment, il n'y a pas que la course au chrono et au classement. « *Je prends autant de plaisir à coacher* », explique-t-il, toujours heureux quand l'un de ses « élèves » réussit une bonne perf, remplit son objectif. Le dépassement de soi, l'ambiance et « *la mentalité* » de ce sport, dans lequel se côtoient des athlètes de niveaux différents, contribuent au plaisir que ressent Anthony Delaby lors des courses auxquelles il participe. Pour l'instant, il n'a pas encore goûté au trail - ou course nature -, une discipline qui connaît un grand succès.

« *C'est une course conviviale. C'est un trail 100 % nature, ce qui attire aussi plus de monde. L'objectif d'une course sur route est de faire un temps. Là, on monte, on descend, on marche… L'ambiance est différente, tout comme l'entraide entre les coureurs, qui n'est pas la même* », constate Didier Saint-Martin, président de l'ESB Oxygène, club de Blanquefort organisateur des Blanquefortaises. Ces courses nature de 4,2 (à partir de 13 ans), 12 et 20 kilomètres ont pour point de départ le Bois de Tanaïs. Le succès est au rendez-vous, puisque le nombre de participants a augmenté, en 2024 et 2025, pour atteindre près de 500 pour chacune des deux éditions. Soit la limite que s'est fixée le club, en raison des coûts qu'engendrerait un nombre plus élevé. Auparavant, les courses attiraient environ 200 participants. Cette année, en revanche, une baisse a été constatée (360 participants). Il y avait embouteillage : plusieurs courses se sont déroulées le même jour que Les Blanquefortaises, soit le 4 octobre, dont celle de Saint-Aubin, qui a été reportée à ce week-end, comme d'autres, en raison de la canicule du mois de juin.



Comme ici à Montalivet, pour la Course des Trois Sentiers, il y a souvent foule pour courir à grandes foulées. La plupart des courses font le plein en Médoc. *PHOTO C3S*



Quand le sportif et le festif sont des alliés. Ici La course de Noël organisée par l'association Les Copains coureurs de Moulis-en-Médoc. *PHOTO JDM-GS*

> *« La course à pied m'a sauvé la vie. »*

En ouvrant sa boutique spécialisée, Run In Médoc, à Ludon-Médoc, Fabien Chalancon avait identifié le potentiel médocain : 22 associations ou clubs de running, du nord au sud du Médoc, et aux alentours de 20 000 coureurs en Médoc. Tous courent « *pour des raisons différentes et très respectables* ». Pour certains, il s'agit d'éliminer « *quelques calories* », afin de « *pouvoir manger la pizza et boire une bière avec les copains* ». Ou comment se donner bonne conscience, selon l'expression consacrée. « *Pour d'autres, il en va de leur santé mentale. On voit ça de plus en plus* », analyse Fabien Chalancon. À 50 ans, il ne concevrait pas de passer deux jours sans courir. « *Je me suis mis à courir parce que je suis un ancien obèse. Je faisais 120 kg. J'ai perdu 60 kg sans opération. La course à pied m'a sauvé la vie* », confie-t-il. En sept ans, il a perdu ce poids qui le privait de son essentiel : un équilibre corporel et mental.

Ce professionnel du marché du running est bien placé pour constater qu'il est aussi devenu « *de bon ton de courir* » en raison de « *l'aspect social* » de ce sport, qu'il soit pratiqué en loisir, dans la perspective d'une performance ou encore pour la bonne cause, carita-

TENDANCES

LE RUNNING MARCHE VRAIMENT FORT

Qu'elles soient purement sportives ou plus ludiques, archiconnues ou confidentielles, dans un environnement urbain ou loin de tout, à 100 ou 50 000 au départ, en formats courts, moyens, longs ou ultralongs, les courses à pied se taillent la part du lion dans les événements sportifs en France. S'y côtoient des coureurs « du dimanche » et les assoiffés de chronos. Tous réunis par ce besoin de courir qui saute aux yeux, dans les rues et les chemins, à la montagne ou en bord de mer. Partout, la course à pied est devenue un phénomène sociétal.

En 2025, l'observatoire du running faisait état de « *12,4 millions de pratiquants réguliers* » (source : site internet athleexplique.fr). La féminisation croissante de cette pratique, ainsi que des records d'inscriptions aux courses, sont quelques-uns de ses marqueurs forts. Le running est aussi un marché économique qui pèse de plus en plus lourd à mesure que les baskets s'allègent et sont devenues de plus en plus techniques. Les différentes gammes d'équipements ont dévoré les espaces des magasins de sport généralistes. Les boutiques spécialisées ont trouvé leur place.

« *En 2025, 12 000 courses (dont 8 000 trails et 4 000 courses sur route) ont été organisées ! L'engouement pour la pratique au sein de groupes informels (social run club) concurrence fortement les clubs et n'a d'égal que la folie des dossards pour participer à des événements qui affichent complet des mois à l'avance* », peut-on lire dans un article paru sur le site internet scienceshumaines.com :« Comment expliquer l'engouement pour la course à pied ? »



tive. « *Et ça touche toutes les classes.* » La première raison à ce grand élan réside dans la facilité, en tous les cas apparente, qui consiste à avoir chez soi une paire de runnings et un short. Dans un premier temps, inutile d'avoir recours à « *un matériel particulièrement engageant pour courir* ». « *C'est pour ça que dans les rayons de sport des magasins, tous les sports sont à la baisse, sauf le running.* » À la différence du foot ou du tennis, pas besoin d'une équipe ou d'un copain pour se lancer, ni d'un budget repoussoir. Ce qui devient moins vrai quand il faut régulièrement changer les chaussures.

Il faudrait davantage apprendre à courir

Bien qu'il n'existe, à son sens, « *aucune contre-indication à courir pour quelqu'un qui serait en surpoids* », Fabien Chalancon regrette que « *la prévention* » qui devrait accompagner la course à pied ne soit pas à la hauteur. Car « *on n'apprend pas à courir* », en particulier là où cela devrait être enseigné de manière égalitaire, au collège et au lycée. Or, explique-t-il, pour éviter de s'abîmer, « *il y a un minimum de choses à savoir, qui ne sont pas sues par 90 % des ceux qui se mettent à courir* ». Où il est question de préparation physique, de gradation dans l'effort et de matériel, notamment de baskets. « *Là, je prêche pour ma paroisse, mais il vaut mieux passer par une boutique spécialisée pour avoir quelque chose qui soit en bonne adéquation avec son gabarit et sa manière de courir.* » Certains de ses clients courent avec des prothèses de genou ou de hanche. Le tout est d'être préparé et convenablement équipé.
Son premier dossard ? C'était sur 12 kilomètres, à Saint-Aubin-de-Médoc. Fabien Chalancon s'en souvient et l'a sans doute conservé parmi tous les autres, dans son bureau. « *D'autres les exhibent dans leurs salons, par exemple. Ce n'est pas pour rien.* » Parce que le dossard revêt quelque chose du symbole et de la preuve tangible pour se dire à soi-même et à son entourage : « *Je l'ai fait.* » Un bémol tout de même, constate le coureur à pied chevronné : le tarif prohibitif des dossards de certaines courses en France. Bien qu'il connaisse les contraintes, notamment le coût que représentent les obligations de sécurité civile, le Ludonnais constate une tendance à courir en dehors des courses, « *pour le plaisir, avec les copains* ».
Pour attirer les coureurs, outre le prix d'inscription, la qualité des circuits, les cadeaux et l'ambiance, il faut trouver le bon panel de distances. « *Le 10 km est une compétition que beaucoup peuvent faire et courir, alors que le 5 km permet de donner envie à tous de courir sur le front de mer. Nous mettrons peut-être de la marche en 2027* », témoigne Nicolas Darnis, président de l'Amicale des sapeurs pompiers de Soulac-sur-mer, organisateur de La Soulacaise. « *Avec les inscriptions sur Internet, c'est plus facile qu'avant. Les gens attendent l'ouverture des inscriptions puis s'activent au début. Ensuite ceux qui voudraient faire la course mais ne sont pas sûrs regardent les tendances météo dans la dernière semaine avant de s'inscrire.* » La prochaine édition de La Soulacaise aura lieu « *en août ou septembre* ».

> *« Depuis le Covid, peut-être, la course à pied est ressentie comme une thérapie exceptionnelle et accessible à tous. »*

Toujours à Soulac-sur-mer, Mélanie Laumonier, présidente de la Team Les Galopins Soulacais, constate que, même si chaque distance compte à peu près le même nombre de coureurs, depuis deux ans, les 17 kilomètres ont « *plus de succès* » que les 8 et 32 kilomètres. Pour y participer, c'est un sprint. « *En 2025, nos inscriptions avaient été ouvertes le 29 décembre. Le 6 février 2026, tout était complet. C'était la première année que ça arrivait. Cette année, les inscriptions sont ouvertes d'abord aux licenciés, les trois premiers jours, puis ouvertes à tous à partir du 19 octobre. Il y a eu 80 inscrits en quatre jours* [en date du 19 octobre en fin d'après-midi, lors de notre échange, N.D.L.R]. *Les gens sautent sur les inscriptions. Cette année, nous les ouvrons à 1 000 personnes car nous avons ajouté un nocturne et un repas festif* », détaille Mélanie Laumonier.
Le prochain Trail des Galopins aura lieu le 21 mars 2027. Un trail nocturne de 8 kilomètres viendra enrichir le festival de courses et une marche non chronométrée, de 8 kilomètres elle aussi, complétera l'événement, qui se veut ouvert au plus grand nombre. « *Depuis le Covid, peut-être, la course à pied est ressentie comme une thérapie exceptionnelle et accessible à tous,* estime Mélanie Laumonier. *Mais il faut s'entraîner avant ! Il y a une tendance pour les trails, car c'est la mode partout et l'engouement pour cette pratique fait qu'il devient de plus en plus dur de s'inscrire à certaines courses.* »

■



La Course de l'Artichaut, à Macau, a réuni plus de 1 400 sportifs en 2025. Rendez-vous le 14 novembre prochain pour la prochaine édition. *PHOTO JMA*

BLANQUEFORT / POINTE DE GRAVE.

Le viti-coureur taillera la route en 133 km



Adrien Ostins s'est préparé, physiquement et mentalement, en un temps record. *PHOTO AO*

Depuis des semaines et des semaines, il fait monter la sauce sur ses réseaux sociaux, à coups de vidéos, témoignant à la fois de son quotidien de viticulteur, de son entraînement sportif, de ses doutes et de ses envies. Samedi 24 octobre, au matin, Adrien Ostins s'apprêtera à parcourir les 133 kilomètres qui relient Blanquefort à la pointe de Grave, au Verdon-sur-mer. Pour réussir ce pari, il lui faudra sans doute une trentaine d'heures, pas tout seul ni d'une seule traite, mais accompagné par une équipe et en ménageant des périodes de marche, des pauses pour le ravitaillement, pour des rencontres et des directs sur les réseaux sociaux. « *J'arriverai quand j'arriverai* », confiait Adrien Ostins, dans le portrait que nous lui avons consacré (notre édition du 11 septembre 2026). L'objectif n'est pas de battre un quelconque record.
Reste que pour s'infliger une distance pareille, de la part d'un ancien rugbyman qui avait laissé tomber le sport intensif depuis des années, la préparation physique a parfois été douloureuse. D'autant plus quand, comme dans son cas, la course à pied n'est pas un plaisir absolu en soi. La salle de sport est devenue une deuxième maison. Adrien Ostins voit dans ce défi le moyen d'accomplir une « *résilience* », après être tombé psychologiquement au plus bas en début d'année 2026. Cette dépression est rentrée en résonance avec un coup dur d'une autre nature, vécu deux ans auparavant : l'arrachage d'une partie des vignes qu'il cultivait à Listrac-Médoc et l'abandon de cette vie de vigneron. À présent directeur technique à Château Malescasse (Lamarque), le Médocain de 33 ans, enfant de Saint-Sauveur, fait de cette course l'occasion de donner un sens collectif, territorial aux 133 kilomètres : la résilience d'un Médoc viticole en grande difficulté, la résilience de ceux qui, cet été, ont tout perdu dans le mégafeu de Saumos. Une cagnotte accompagnera l'événement ; ses bénéfices seront reversés à l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (ODP).
Courir pour se relever et renaître, c'est la motivation qui anime Adrien Ostins. Cette expérience fera l'objet d'un film documentaire, qui sera projeté en avant-première le 27 novembre au cinéma L'Éden de Pauillac. Puis le lendemain sur ses réseaux. Pour le moment, la plus grande distance qu'il a parcourue est celle d'un marathon. Les 24 et 25 octobre, ce sera triple dose. Alors Adrien Ostins ne sait pas encore s'il sera capable de tenir 133 kilomètres. Il a pris ses repères en courant sur des portions du parcours, au fil de l'estuaire, des petits ports, des chemins, des forêts et des vignes. Le coup de mou n'est jamais interdit à un viticulteur, mais on se dit que, porté par l'envie de promouvoir son Médoc et encouragé par les siens, le viti-coureur devrait trouver la force mentale suffisante de réussir son périple.

■

OFFRES d'Emploi

La commune de SAINT-ESTÈPHE recrute 4 agents recenseurs

Du 21 janvier 2027 au 20 février 2027, la commune de Saint-Estèphe organise le recensement de la population stéphanoise.

Pour cette opération, la commune recherche 4 agents recenseurs pour assurer cette mission.

Envoyez avant le 1er décembre votre CV accompagné d'une lettre manuscrite à l'attention de Mme le Maire
à 33 rue de la Mairie, 33180 SAINT-ESTÈPHE
ou sur secretariat@mairie-saint-estephe.fr

Saint-Estèphe
Le vignoble jardin

Renseignements : 05 56 59 35 93
ou secretariat@mairie-saint-estephe.fr

Votre Journal du Médoc
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?



NON ! IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr
66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.
LE Journal DU Médoc
Presse & Pluralisme

VOUS VOULEZ RÉAGIR À L'UN DE NOS ARTICLES ?
ENVOYEZ-NOUS
VOTRE COURRIER DES LECTEURS
SUR d.barret@lejournaldumedoc.fr
LE Journal DU Médoc

L'Ehpad doit fermer une unité Alzheimer

SANTÉ PUBLIQUE. À Lesparre-Médoc, Saint-Léonard devrait retrouver un équilibre budgétaire en fermant l'une de ses deux unités dédiées aux malades d'Alzheimer. Mais à quel prix pour les résidents et les familles concernés ?

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Jusqu'alors, l'Ehpad de Lesparre-Médoc proposait deux unités réservées aux personnes vulnérables souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maux associés. *PHOTO SAINT-LEONARD*

Depuis l'alerte lancée durant l'été 2025, il n'y a pas eu de miracle pour l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Saint-Léonard, à Lesparre-Médoc. Son directeur, Laurent Talon, avait alors révélé avec clarté que l'avenir « *existentiel* » de la fondation Saint-Léonard était menacé à court terme, en raison d'un déficit budgétaire de 300 000 euros pour l'exercice 2024. Dans cet Ehpad non lucratif d'une capacité de 84 lits - dont 14 en unité d'hébergement renforcé labellisé (UHR Les Mimosas) et 14 autres en unité de vie protégée (UVP Les Tourterelles) -, l'augmentation des charges de personnel (environ 90 salariés, pas tous à temps plein) et l'inflation - qui n'est pas compensée par l'Agence régionale de santé (ARS) ni par le Département de la Gironde - sont devenues trop difficiles à supporter[1].

Jacqueline Scotto Di Luzio, présidente du conseil d'administration de la fondation, avait fait valoir que l'augmentation de 35 % des tarifs d'hébergement des résidents non bénéficiaires de l'Aide sociale - permise par un décret du 31 décembre 2024 - aurait pu permettre d'assainir la situation budgétaire « *en cinq exercices* ». Mais le conseil départemental de la Gironde a choisi de limiter à 15 % cette possibilité. Quelque temps plus tard, à la suite d'une réunion organisée au mois de septembre 2025 et provoquée par le sous-préfet Fabien Tuleu, la conseillère départementale du canton Nord-Médoc, Michelle Saintout, indiquait la possibilité pour le Département d'aller « *vers un régime dérogatoire* » avec une augmentation progressive du prix de la journée, en fonction des ressources des résidents, tandis que l'ARS étudiait « *la possibilité de débloquer un fonds d'urgence* », selon l'élue du Département.

Le budget prévisionnel en déficit est retoqué

Les efforts d'économies de l'Ehpad n'ont pas suffi à résorber l'ensemble du déficit annuel, qui se monte encore à 130 000 euros. Cet été, l'ARS et le Département ont conjointement rejeté le budget prévisionnel de l'établissement lesparrain. « *Ils nous ont demandé de revoir la copie* », résume sobrement Laurent Talon. Il y est fait état d'un sureffectif dans l'Ehpad, financé chaque année par la fondation Saint-Léonard depuis l'ouverture du service en 2001, en raison de la prise en charge spécifique des résidents que justifient leurs pathologies aiguës. « *Elle n'est plus en mesure de le faire* », commente la direction. Décision a été prise de fermer Les Tourterelles, l'une des deux unités Alzheimer, en début d'année 2027. L'UVP emploie actuellement deux aides soignantes et deux agents de service logistique, soit quatre postes chargés pour un montant de 200 000 euros, sans lesquels le déficit de l'Ehpad devrait être effacé à terme.

Que vont devenir les quatorze résidents qui y sont accueillis ? Trois possibilités s'offrent à eux. Ceux dont les troubles cognitifs sont les plus sévères pourront rejoindre l'UHR Les Mimosas. Trois places doivent prochainement se libérer dans cette unité, où l'accueil est relativement temporaire dans la mesure où les résidents en sortent lorsqu'ils sont grabatisés, indique le directeur. D'autres résidents pourraient rejoindre les étages pour une prise en charge traditionnelle. Enfin, si les familles ne sont pas d'accord avec l'une ou l'autre de ces deux possibilités, il leur faudra trouver une place dans un autre établissement que celui de Lesparre-Médoc. Le 1er octobre dernier, la direction a reçu les familles de l'unité Alzheimer Les Tourterelles pour évoquer cette situation douloureuse.

L'inquiétude des familles et des professionnels

« *Comme tout le monde le sait, le Médoc est dépourvu d'établissement ayant des unités Alzheimer, la situation devient critique, et les familles n'ont pas de solution* », témoigne François Soulard, dont les deux parents sont jusqu'à présent dans cette unité. « *Nous savons qu'en France, plus d'un million de personnes est atteint de la maladie d'Alzheimer,* ajoute-t-il. *Ne les abandonnons pas. Une maladie qui touche la mémoire d'une personne impacte l'ensemble de la famille. La Une des journaux fait encore paraître une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer qui a été retrouvée décédée après avoir déambulé en quittant un Ehpad. Comment trouver une solution pérenne ? Le Département et l'ARS devraient reconnaître l'effort fourni et devraient valider le budget et reconnaître la nécessité d'une unité Alzheimer. La décision du Conseil départemental et de l'ARS de ne pas financer cette unité Alzheimer constitue une erreur stratégique majeure, qui portera préjudice aux résidents et à leurs familles. Nous dénonçons une décision aberrante et déconnectée de la part du Conseil départemental et de l'ARS, qui fragilise les personnes les plus vulnérables. Une erreur qui va laisser des dizaines de familles sans solution d'accueil adaptée.* »

L'inquiétude est également vive du côté de cette accompagnante éducative et sociale (AES) « *faisant fonction d'aide-soignante* » et qui sait combien le changement à venir brisera les repères sécurisants des personnes accueillies en UVP : « *Pour ces résidents particulièrement fragiles, quitter leur environnement actuel représente un risque majeur de déstabilisation. Perte de repères, augmentation de l'anxiété, aggravation des troubles du comportement, perte d'autonomie et souffrance psychologique sont des conséquences que nous redoutons chaque jour. Au-delà d'une question budgétaire, c'est la qualité de vie, la sécurité et la dignité de personnes vulnérables qui sont aujourd'hui en jeu. Derrière chaque chambre se trouve une histoire de vie, une famille et une personne qui mérite un accompagnement adapté jusqu'au bout de son parcours.* »

■

1. Les UHR sont dédiées à l'accueil de jour et de nuit de personnes âgées atteintes de maladies d'Alzheimer ou d'autres pathologies apparentées et présentant des troubles de comportement sévères. Les UVP sont des unités pour les personnes souffrant de symptômes psycho-comportementaux consécutifs à une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, dont la sévérité ne justifie pas une admission en UHR.

Les élus mobilisés contre le train-train des difficultés ferroviaires

TER - LIGNE 42. Face aux difficultés persistantes rencontrées par les usagers des transport ferroviaire, les élus du Médoc se sont mobilisés vendredi 13 octobre en gare de Pauillac. Leur but : intégrer le réseau structurant de SNCF Voyageurs.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

C'était un samedi, en mars dernier. Nathalie Renaud, Pauillacaise de 65 ans, souhaitait aller voir ses parents à Mérignac. Sa voiture était en panne, mais elle avait tout prévu : elle devait prendre le train de 17 h 05. À 18 h 09, elle aurait ainsi dû arriver en gare de Mérignac-Arlac. Deux heures avant le départ de son train, elle dit cependant avoir reçu un mail d'annulation. « *Ce n'est pas grave*, a-t-elle pensé, *je prendrai le train de 19 heures.* » Sauf que ce train a également été annulé. Finalement, Nathalie a bien pu se rendre chez ses parents : grâce à son mari, qui l'y a déposée. Cette situation, de nombreux Médocains l'ont déjà vécue. Des trains en retard, annulés, reportés : c'est hélas le quotidien de trop nombreux usagers de la ligne 42, supposée relier Le Verdon-sur-mer à la métropole bordelaise.

Le problème est déjà bien connu des élus du Médoc, de ceux de la Région Nouvelle-Aquitaine, de Bordeaux Métropole et des responsables de la SNCF. Ces derniers, confrontés à de nombreuses plaintes sur le manque de régularité de la ligne, ont annoncé le 31 août dernier d'importantes modifications de son organisation : des rames étoffées, mais des circulations réduites (44 allers-retours quotidiens contre 52 auparavant et moins de navettes entre Macau et Pessac). Des décisions qui ne convainquent toujours pas les usagers (lire notre édition du 4 septembre 2026).

Or, un projet de loi-cadre relatif au développement des transports a été déposé au Sénat le 11 février 2026 par le ministre des Transports, Philippe Tabarot, puis à l'Assemblée nationale, le 29 avril. Entre autres mesures, ce texte prévoit l'affectation, à partir de 2032, des recettes du réseau autoroutier, estimées à 2,5 milliards d'euros par an, vers les réseaux de transport existants. Pour le Médoc, il y a là un enjeu crucial : bénéficier de ces fonds pourrait permettre de rénover une bonne fois pour toutes son infrastructure ferroviaire. Sur cette ligne, longue d'un peu plus de 100 km, n'existent en effet que 5 points de croisements ; de nombreuses traverses sont à remplacer et la caténaire, trop vieille, n'est pas adaptée aux exigences d'un tracé fiable, intégré au RER métropolitain.

Pique-nique tricolore à Pauillac

C'est dans ce contexte que les élus du Médoc ont décidé de se mobiliser, vendredi 13 octobre à midi, en gare de Pauillac. Le ciel était maussade et commençait à sentir l'automne ; les couleurs dominantes n'étaient cependant pas les rouges et orangés des feuilles tombées, mais plutôt le bleu-blanc-rouge des écharpes républicaines. En l'absence d'usagers - coincés au travail, faute de train - les élus ; maires, adjoints et conseillers du Médoc, députée et sénatrice nouvellement élue, conseillers départementaux, étaient venus en nombre partager un « *pique-nique citoyen* ».

> *« Le train est la colonne vertébrale du Médoc »*

Parmi eux, se trouvait notamment Claude Murtaza, conseillère municipale d'opposition au Verdon-sur-mer et usagère du train. « *Je viens un peu au nom de tous les Verdonnais, car pour nous, le train est absolument essentiel*, arguait-elle. *Nous sommes isolés, extrêmement éloignés de tous les services. Or, avec le coût du gasoil et en raison de l'impossibilité d'une grande partie de la population d'acheter une voiture électrique, le train est indispensable pour nous et pour tous les usagers du Médoc. Il faut que le trafic soit renforcé à la mi-journée, car quand on doit aller à Bordeaux le matin pour un rendez-vous, on est obligés d'attendre pour rentrer et c'est très contraignant. On veut que la ligne soit soutenue et fiable* », affirmait-elle. Ce sur quoi Frédérique Couvidou, présidente de Mobilités Parempuyre Médoc, renchérissait : « *Le train est la colonne vertébrale du Médoc. J'ai 63 ans, j'habite Parempuyre et j'ai récemment retrouvé du travail, mais ça a été difficile : ce qui bloquait, ce n'était pas mon âge, mais le fait que je dépendais du train. Ce qu'on demande, au moins, à Monsieur Chanu et Monsieur Lagrave*[1]*, c'est de sécuriser les trois premiers trains du matin et les trois derniers du soir. Mais Monsieur Lagrave nous a laissés entendre que le Médoc passerait en dernier : il n'y a pas d'argent pour réparer les poteaux, la caténaire, la voie… Tout ce qui est fait actuellement, ce sont des rustines : il nous faut un vrai plan de réparation. En 2025, on a lancé une pétition*[2] *pour améliorer la fiabilité de la ligne : à ce jour, elle a recueilli plus de 1 800 signatures. Grâce au soutien de Mme Colmont, on travaille désormais avec tous les élus. Ce que je veux, c'est que les élus du Médoc bossent pour nous et se mobilisent*, lançait-elle. *Alors aujourd'hui, je suis contente de les voir là !* »

« *Des gens vivent des drames* »

« *L'enjeu du train nous tient à cœur*, confirmait Chrystel Colmont-Digneau, maire de Macau et présidente de la Communauté de communes Médoc Estuaire. *Parce que le Médoc est une presqu'île et donc un territoire enclavé. Le car express sur la D1215, c'est super. Mais pour y aller depuis la façade estuarienne, c'est compliqué. On a la chance d'avoir la voie ferrée, mais elle n'a pas le train qui va avec. Il faut à tout prix la mettre aux normes, la moderniser. On a l'impression qu'on régresse : au début du XX*e *siècle, on a installé la voie ferrée et en 2026, c'est la croix et la bannière pour l'utiliser.* »



Les élus du Médoc rassemblés autour de Frédérique Couvidou, en gare de Pauillac, vendredi 13 octobre. *PHOTO JDM*

Dominique Quetel, son adjointe à l'urbanisme, connaît bien la situation, puisque son mari, qui travaille à Bordeaux-Nord, était usager de la ligne 42. Las, cette année, il a mis fin à son abonnement et s'est résolu à prendre le car-express. « *À présent, il met une heure, mais c'est plus fiable* », constate Dominique Quetel. Surtout, elle souligne être régulièrement interpellée par des Macaudais (es) désespér (es). « *Des gens vivent des drames*, martèle-t-elle : *ils sont licenciés parce qu'ils sont trop souvent en retard ; des étudiants abandonnent leurs études, parce qu'il n'y a pas assez de navettes et qu'ils ne peuvent pas se loger dans la métropole, bien trop chère !* »

Une solution : intégrer le réseau structurant

Pour Pascale Got, députée de la 5e circonscription, la solution sine qua non est l'intégration du réseau structurant. C'est en ce sens qu'elle a adressé, le 16 septembre dernier, un courrier à Philippe Tabarot, ministre des Transports, et à Jean Castex, président-directeur général de la SNCF, cosigné par le président de Région Alain Rousset et par 47 maires du Médoc. « *J'ai rencontré le directeur régional de SNCF Voyageurs. Il a été clair : quand la loi sur l'affectation des milliards d'euros du réseau d'autoroutes passera, cette affectation ira en priorité aux lignes du réseau structurant. Si nous n'y sommes pas, on n'aura que des petites rénovations à la marge.* » « *Il faut faire attention*, objectait alors Stéphane Le Bot, *parce que si on compte en termes de voyageurs-jour, on va encore nous dire que notre ligne n'est pas assez fréquentée, mais par rapport à notre bassin de vie, elle est très fréquentée.* » « *Ce qui se joue aujourd'hui, c'est l'expression de tout un territoire*, approuvait Pascale Got. *Dans un territoire où on a besoin de développer les mobilités et les services publics, on ne peut pas faire du train un handicap.* » ■

Le prochain comité de ligne est prévu le 26 octobre à 18 heures à l'hôtel de région de Bordeaux.

1. Cyril Chanu et Renaud Lagrave sont respectivement directeur territorial TER Nord-Aquitaine chez SNCF Voyageurs Nouvelle-Aquitaine et vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge des mobilités et des transports.

2. https://www.change.org/p/rendre-le-ter-42-du-m%C3%A9doc-plus-fiable-en-gironde

TRAVAUX D'ENTRETIEN
Bac Le Verdon ◂▸ Royan
du 2 nov. à mi-déc. 2026

INTERRUPTIONS
Les liaisons maritimes seront **interrompues du lundi 2 novembre matin * jusqu'à mi-décembre** durant les travaux de remise en état des pontons et des installations portuaires.
** dernière rotation 7h15 Le Verdon et 7h50 Royan*

HORAIRES NAVETTE
Durant cette période, une navette uniquement piétonne et non payante assurera la traversée :
En semaine :
Le Verdon : **7h15 - 9h30 - 11h45 - 14h - 17h - 18h45**
Royan : **8h - 10h15 - 12h30 - 14h45 - 17h45 - 19h30**
Week-end et jours fériés :
Le Verdon : **8h - 10h - 11h45 - 14h - 17h - 18h45**
Royan : **8h45 - 10h45 - 12h30 - 14h45 - 17h45 - 19h30**

Merci pour votre compréhension

Plus d'informations sur :
gironde.fr/bacs

Gironde LE DÉPARTEMENT

Département de la Gironde - DirCom - octobre 2026

Le Journal du Médoc
Vendredi 23 octobre 2026

Rassemblés au nom de la République

SOUSSANS. Les Soussanais se sont réunis sur le parvis de leur mairie, en signe de solidarité avec les communes touchées par les violences qui ont traversé le pays samedi 17 octobre.



C'était un rassemblement pour défendre les valeurs de la République. *PHOTO MAIRIE DE SOUSSANS*

Emily CHEVALORE

La maire Karine Palin-Jarousseau, ses adjoints, son équipe municipale et quelques habitants n'ont pas hésité à répondre présents à l'appel lancé par l'association des mairies de France (AMF), dimanche 18 octobre, au rassemblement républicain lundi 19 octobre. Les Soussanais se sont réunis à 12 heures sur le parvis de leur mairie en signe de solidarité avec les communes touchées par les violences qui ont traversé le pays samedi 17 octobre. Cette action leur a permis de réaffirmer leur fermeté et de protester contre les destructions et les agressions gratuites.

Parmi les différentes réactions rencontrées lors de ce rassemblement destiné à défendre les valeurs de la République Française, citons celle de Karine Palin-Jarousseau : « *Nous nous sommes facilement mis à la place des autres élus et des commerçants touchés par cette violence. Nous venons de refaire le bourg à neuf avec des espaces agréables à vivre au quotidien pour nos habitants. Nous ne pouvons pas imaginer, ne serait-ce que quelques secondes, que des individus arrivent pour tout détruire et anéantir, comme ils l'ont fait dans certaines communes. Ce qui est arrivé ce week-end nous a brisé le cœur et nous a rendus profondément tristes. Quand on voit l'engagement et l'énergie qu'il faut déployer pour embellir et entretenir une commune où il fait bon vivre, voir tout cela détruit en quelques minutes par des casseurs nous anéantit.* » Témoignage également partagé par une habitante, qui comme d'autres anonymes du village touchés par cette brutalité, a spontanément souhaité être présente lors de cette mobilisation : « *J'ai répondu à l'appel de l'association des maires de France parce que je voulais faire ce geste citoyen. Je trouve normal de soutenir les maires qui ont vu leurs monuments historiques, maisons du peuple, commerces, résidences privées et autres, saccagés ou détruits par le feu* ».

■

VENSAC.

Unis contre les violences et les dégradations !



Au-delà de ce moment de rassemblement, lundi 19 octobre à midi, autour de Régis Lucenet, maire de Vensac, et Patrick Sourdoulaud, premier adjoint, le message était clair : le respect des règles communes et l'engagement au service de la collectivité constituent des éléments essentiels pour maintenir la confiance, favoriser la tranquillité publique et permettre à chacun de vivre dans un environnement respectueux des droits et des devoirs de tous. Le droit de manifester ne doit jamais justifier la violence ni la destruction des biens publics et privés. *PHOTO JDM-DAR*

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL.

Une atteinte à la liberté d'expression



Lundi 19 octobre, élus et agents se sont rassemblés devant la mairie, en soutien aux communes victimes des actes de vandalisme qui ont eu lieu au cours des17 et 18 octobre. Des actes qui « *constituent une attaque contre la paix civile et nos libertés fondamentales* », a déclaré le maire Jacky Nicaise. « *Ils portent gravement atteinte à la liberté d'expression et au droit de manifester pacifiquement, dans le respect de l'ordre public, en occultant les messages que les manifestants souhaitaient faire entendre.* » *PHOTO JDM-DAR*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

« *Nos mairies ne sont pas des cibles* »

C'est à l'appel de l'association des maires de France (AMF), qui suggérait un rassemblement devant les mairies après les violences, pillages et incendies de bâtiments publics des 17 et 18 octobre, que la maire Karine Coustolle a organisé un rassemblement sur le perron de la mairie. Une trentaine de personnes était présente en fin de matinée. Tout de suite après les douze coups de midi, Karine Coustolle a pris la parole : « *Toutes ces violences n'ont pas de sens ! La mairie est la maison du peuple.* » Elle était entourée des adjoints et de conseiller(e)s portant des panneaux sur lesquels ils et elles avaient exprimé leur tristesse : « *Nos mairies ne sont pas des cibles* » ; « *Pour le droit de manifester ; contre celui de casser* » ; « *Tristes et en colère* », etc. Hésitant entre une minute de silence et des applaudissements, ceux-ci sont retenus afin de soutenir tous



Karine Coustolle entourée des adjoints et de conseiller(e)s. *PHOTO JDM-DORO*

les maires et tous ceux qui ont souffert le 17 octobre. Marie-Anne Courrian, conseillère, a appuyé ces propos et réitéré le soutien apporté aux lycéens qui ont vu leur légitimité bafouée lors de cette manifestation nationale, qui a viré à l'émeute à Paris et dans de nombreuses villes.

Dominique ROUYER

■

TALAIS.

Rassemblement républicain



Lundi 19 octobre, des élus accompagnés de quelques habitants du village se sont réunis devant la mairie pour témoigner de leur soutien envers celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour l'intérêt général. Franck Laporte était également présent à leurs côtés, souhaitant ainsi apporter son soutien à ces personnes qui s'engagent avec détermination pour faire respecter les règles de la République et contribuer à une vie collective plus sereine et plus respectueuse de chacun. *PHOTO JDM-DAR*

DIMANCHE 1er NOVEMBRE

À la Toussaint, fleurir les tombes, faire vivre les souvenirs

Chaque année, à l'approche de la Toussaint, les cimetières médocains se parent de couleurs et de fleurs. Une tradition profondément ancrée dans nos habitudes, qui invite à prendre le temps de se souvenir de ceux qui nous ont quittés. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, est associé à ce moment de recueillement.

Le dépôt de fleurs sur les tombes est une manière d'exprimer son affection, d'honorer la mémoire de ses proches et de garder vivant le lien qui nous unit à eux.

Avec leurs couleurs généreuses et leur floraison automnale, les chrysanthèmes sont devenus les fleurs emblématiques de cette période. Jaunes, blancs, roses ou mauves, ils apportent une touche de lumière et de vie aux lieux de mémoire.

Parce que certains souvenirs méritent de continuer à fleurir.

FS









Douloureuse reconstruction

MÉGAFEU. Certains points de balisage sont établis, mais le chemin est encore loin d'être très clair pour les habitants qui ont perdu leurs biens dans l'incendie de cet été et attendent de pouvoir renconstruire.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

L'automne s'est bien installé. Les pluies arrivent. Le paysage change avec les coupes d'arbres dans les forêts carbonisées par le mégafeu de l'été. Comme on pouvait l'imaginer, il faut se soucier du moral de celles et ceux qui ont perdu leur maison et parfois aussi leur entreprise dans le sinistre. Au Porge, où 183 maisons ont été détruites par les flammes, une vingtaine de familles sont encore accueillies gracieusement et autant que nécessaire au camping municipal de La Grigne, explique le maire Martial Zaninetti. La base d'accompagnement et de solidarité est opérationnelle. « *Tous les dispositifs sont toujours en place* », confirme le maire. Nous parlons ici de la cellule relogement du Département de la Gironde, du bus France Services, des services de l'État et de l'Agence régionale de santé, des permanences psychologiques tenues grâce au renfort décentralisé de l'hôpital Charles-Perrens, de l'association Vict'Aid ou encore du Secours populaire. Tout cela tient bon. Y compris l'aide alimentaire du « supermarché » solidaire mis en place dans l'urgence post-incendie.

Le ballet des experts en assurances

Le point de blocage majeur dans la reconstruction des biens détruits, c'est le parcours assurantiel. « *Certains en sont à six ou sept experts* », rapporte Martial Zaninetti. Cette lenteur a été identifiée dans le cadre de la mission d'information flash consacrée aux coûts des canicules et des incendies, déclenchée par le député Éric Coquerel : on se souvient qu'il s'était rendu au Porge pour une audition publique. « *Prévoir, lorsque la garantie est acquise, le versement sous trente jours d'une provision correspondant aux dommages établis après un incendie, et simplifier l'expertise et la contre-expertise après incendie par un examen contradictoire sur pièces, pouvant s'appuyer sur un constat de commissaire de justice, en préservant le droit du sinistré à une contre-expertise* » : c'est l'une des recommandations du rapporteur Coquerel. En attendant, tout avance au ralenti pour les sinistrés. Certains s'effondrent. Des administrés en pleurs, c'est « *tous les jours à la mairie* ».

Une cartographie en vert, orange et rouge

Ce qui a avancé, ce sont les préconisations de l'État pour savoir quels matériaux privilégier dans la reconstruction d'une maison. Pour le reste, il faut se contenter de débuts de réponses. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a réalisé, en concertation avec les élus, une cartographie à partir de trois niveaux de risque - vert, orange, rouge - afin de déterminer, commune par commune, où les reconstructions seront possibles. Dans les zones en vert et pour une reconstruction à l'identique, le maire du Porge a bon espoir que des permis de construire puissent être accordés d'ici la fin de l'année 2026. Le risque passe à l'orange à mesure que l'on s'approche du massif forestier. Là, la reconstruction ne sera pas interdite, mais soumise à des mesures de sécurisation afin que l'habitation puisse être défendue face au feu éventuel. Le rouge concerne typiquement les constructions installées au cœur de la forêt.

La préfecture de la Gironde vient d'établir un point sur la mise en œuvre des mesures et des différents dispositifs d'accompagnement des victimes et des collectivités sinistrées. D'où il ressort que 98 ménages ont été relogés à long terme, 74 pour une durée inférieure à un an et 17 dans des hébergements temporaires (mobile-home, camping). ■

FORÊT

UN LEVIER FISCAL POUR AIDER LES SYLVICULTEURS

Après les destructions massives de forêts causées par le mégafeu de cet été, l'État se mobilise afin d'apporter une réponse adaptée. Le directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde, en coordination avec la préfète, a décidé des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les parcelles boisées brûlées. Cette procédure s'appuie sur l'expertise préalable de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) qui a établi, en coordination avec le syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, une cartographie des zones concernées par l'incendie et déterminé une estimation du taux de pertes de récolte. Sur la base de ce constat, la Direction régionale des finances publiques procède aux dégrèvements d'office à hauteur de 100 % des parcelles boisées brûlées sans démarche individuelle des redevables. Le dégrèvement de la taxe foncière sur le non-bâti 2026 vaudra déclassement automatique de la parcelle, qui sera dorénavant taxée en landes jusqu'à déclaration de nouvelles cultures. En outre, la date limite de paiement des taxes foncières sur les propriétés non bâties est exceptionnellement reportée au 15 novembre 2026.



Mouvement citoyen en voie de création

POLITIQUE. Caroline et Vincent Mas lancent « *La Voix du terrain* » pour replacer les citoyens au cœur des décisions.

Gilles SALLES



Caroline Mas lors de la présentation d'un de ses livres.
PHOTO JDM-GS (ARCHIVES)

Face à ce qu'ils considèrent comme une fracture grandissante entre les responsables politiques et les réalités quotidiennes, Caroline Mas, épaulée par son mari Vincent, veut faire émerger une alternative citoyenne en vue de 2027. Leur ambition : recueillir les témoignages, faire remonter les difficultés vécues sur le terrain et construire des propositions concrètes, avec et pour les citoyens. Le couple souhaite faire prendre corps à l'idée à travers un mouvement baptisé « *La Voix du terrain* », avec une échéance en ligne de mire : les élections présidentielles de 2027.

À l'origine de cette initiative, un sentiment partagé par le couple : de nombreuses personnes ne se reconnaissent plus dans le fonctionnement politique de la société et doutent de la capacité des institutions à répondre à leurs difficultés. L'ambition n'est pas de créer un parti politique supplémentaire, mais de faire émerger une démarche citoyenne, ouverte à tous, quelles que soient les convictions, les parcours ou les situations professionnelles. « *Tous les citoyens qui ont envie de participer pourront le faire. Quelqu'un qui a une idée pourra nous la soumettre et nous déterminerons ensemble les solutions* », explique-t-elle.

Au fil de leurs échanges, ils disent avoir rencontré des personnes qui se sentent abandonnées face à des démarches administratives complexes, des dispositifs inadaptés ou des réponses institutionnelles insuffisantes. Le handicap et la santé figurent ainsi parmi les premières préoccupations du couple. Manque de places dans les établissements spécialisés, difficultés rencontrées par les familles, épuisement des aidants, accompagnement insuffisant à l'école ou obstacles à l'accessibilité : autant de situations qui, selon eux, illustrent le décalage entre les dispositifs annoncés et la réalité vécue par les personnes concernées.

Caroline Mas évoque notamment les difficultés de familles qui doivent se battre pour obtenir un accompagnement adapté à leur enfant, ou celles des aidants qui peinent à trouver des solutions de répit. Elle pointe également les démarches répétitives auprès des administrations et les délais de traitement des dossiers, qui viennent alourdir le quotidien de personnes déjà fragilisées. « *Si l'on ne part pas des problématiques de terrain, on ne peut pas trouver les bonnes solutions* », défend-elle. Le couple souhaite donc recueillir la parole de celles et ceux qui vivent directement ces difficultés : personnes en situation de handicap, proches aidants, professionnels de santé, salariés du secteur médico-social, mais aussi familles et citoyens confrontés à des problèmes dans d'autres domaines.

L'objectif est de ne pas limiter les échanges aux représentants d'associations ou aux interlocuteurs habituellement sollicités par les pouvoirs publics. Les salariés, les professionnels de terrain et les personnes directement concernées doivent, à leurs yeux, pouvoir contribuer pleinement à la réflexion.

Bien que le handicap constitue aujourd'hui un axe majeur de leur engagement, Caroline et Vincent entendent élargir leur démarche à d'autres sujets : santé, justice, pouvoir d'achat ou encore difficultés rencontrées par les entreprises et les agriculteurs. Plutôt que de multiplier les propositions générales, ils souhaitent identifier les problèmes les plus urgents, les confronter aux témoignages recueillis et en tirer un nombre limité de mesures concrètes. Le programme reste à construire, il devra précisément naître des contributions des citoyens.

Le couple entend également favoriser une participation plus directe de la population aux décisions publiques. Il évoque notamment le recours au référendum et s'intéresse à certains aspects du modèle suisse, dans lequel les citoyens disposent de moyens d'intervention directe sur les choix politiques.

Au-delà des propositions, c'est une autre façon de concevoir l'action publique qu'ils souhaitent promouvoir : une démarche plus transparente, davantage à l'écoute des réalités locales et moins éloignée des préoccupations quotidiennes.

Pour l'heure, le mouvement en est à ses premiers pas. Caroline Mas et son époux évoquent un cercle d'une dizaine de personnes, auquel s'ajoutent des échanges avec leur entourage et différents interlocuteurs rencontrés au fil de leurs démarches. Ils ont commencé à solliciter des élus ainsi que des acteurs des secteurs de la santé et du médico-social.

Même sans candidature à l'arrivée, le couple veut faire entendre les préoccupations recueillies et porter les propositions citoyennes dans le débat public. L'enjeu est d'abord de créer une dynamique suffisamment large pour que ces témoignages ne restent pas sans réponse. « A*vant de décider pour les citoyens, il faut commencer par les écouter.* »

■

Caroline est autrice de plusieurs livres dont celui écrit au mois de mai 2026 et disponible en ligne. Ce livre intitulé ***Sur la route des oubliés*** *raconte le combat réel d'une petite entreprise de transport de personnes à mobilité réduite confrontée aux failles d'un système administratif et sanitaire complexe.*

LE Journal DU Médoc recherche son CORRESPONDANT pour les secteurs : CARCANS-MAUBUISSON
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Dominique Barret
07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

MANIFESTATION.

Les « No Salmon » réunis sur le sable



La foule des « No Salmon » sur la plage de la Chambrette.
PHOTO JDM-DORO

Dimanche 18 octobre après-midi, à l'appel du collectif La Fraie sauvage, de l'organisation non gouvernementale (ONG) Seastemik et d'une vingtaine d'autres associations, rendez-vous était fixé à Port Médoc, au Verdon-sur-mer, pour un grand rassemblement et une marche vers la plage de la Chambrette avec pour slogan : « *Pure Salmon au Verdon à Jamais NON !* » Un vaste cortège de manifestants médocains, rejoints par 300 à 400 Charentais, venus par le bac, portant tee-shirts et blousons « No Salmon », banderoles et pancartes hostiles au projet a défilé avec énergie et détermination.

Le collectif d'élu(e)s du Médoc appelé « Élus No Salmon » et des élu(e)s charentais ont avancé, uni(e)s derrière une vaste banderole qui affichait leur combat et leur colère contre le projet d'élevage et de transformation de saumon dont la préfète Sophie Brocas a signé, le 3 août dernier, l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale. La société Saumon du Médoc prévoit d'implanter sa production de 10 000 tonnes de saumons par an dans la zone industrialo-portuaire du Verdon-sur-mer.

Sur la plage de la Chambrette, des élus ont dénoncé une fois de plus le projet de la société Pure Salmon : Anne Stambach-Terrenoir députée LFI-NFP de la 2e circonscription de la Haute-Garonne ; Adèle Coste Poineau, conseillère municipale au Verdon-sur-mer ; Benoit Biteau, paysan bio, agronome et député écologique de Charente-Maritime ; Simon Latapie, conseiller municipal à Grayan-et-L'Hôpital ; Marc Porcheron, conseiller municipal à Saint-Vivien-de-Médoc ; Muriel Denet, de La Fraie sauvage… Tous redoutent des risques d'accident graves, des impacts majeurs sur l'estuaire de la Gironde, notamment en raison des volumes d'eau rejetés (jusqu'à 2 450 m^3/jour), des rejets de matières organiques et d'ammoniac menaçant les activités locales (pêche, tourisme, ostréiculture), de nombreuses pollutions, etc.

Le 6 octobre, un consortium regroupant 13 associations, 4 entreprises locales, 17 riverains et des élus a déposé deux recours juridiques (contre l'autorisation environnementale et contre le permis de construire) devant la cour administrative d'appel de Bordeaux. Au-delà du Médoc, des parlementaires et des ONG écologistes réclament au niveau national un moratoire sur les projets de fermes-usines de saumons.

Dominique ROUYER

■

Les humeurs de Mouquirouse

Tempête sous un crâne

Alors quoi ? On fourbit les kalachnikovs ou on remet le chai en ordre après vendanges ? Pour vous, je sais pas, mais pour moi, c'est simple : on fait le dos rond et on attend que ça passe. Tenez, je vais vous raconter ce que j'ai vu ce matin et qui m'a remis les neurones en place : des nuages, comme je n'en avais jamais vus, en rangs serrés, comme d'énormes boudins, tous bien rangés les uns derrière les autres, en bancs compacts, comme à la parade sur les Champs-Élysées… Je regardais ça bêtement, me demandant s'il n'y en avait pas un qui allait percer la couche, faire péter le tonnerre, changer de couleur ou de direction, mais non, c'étaient comme des rangs de coton hydrophile tous parallèles. Eh bé, je sais pas vous, mais moi, j'avais l'impression d'être à Moscou tant ils m'ont filé les chocottes.

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► CARCANS-MAUBUISSON

Soirée des îles

Le comité des fêtes de Carcans vous propose une soirée tropicale, mardi 10 novembre, pour vous réchauffer avec un menu antillais et un DJ qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit ! Venez nombreux et pensez à réserver au 07 65 27 80 54.

Vide-greniers

L'association de danse Hip'n Jazz organise un vide-greniers, dimanche 1er novembre de 8 heures à 18 heures dans la salle des sports de Carcans-bourg. Renseignements et inscriptions au 07 86 79 22 23.

► JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

AG de l'association archéologique

L'Association communale archéologique du site de la Chapelle (ACASC) organise son assemblée générale ordinaire mardi 27 octobre à 18 h 30 dans la salle de réunions de Jau-Dignac et Loirac. Ordre du jour : rapport moral (bilan d'activités) et bilan financier, renouvellement du tiers sortant, élection du conseil d'administration, projets pour l'année 2027 : quel avenir pour l'ACASC ? et questions diverses.

► LE VERDON-SUR-MER

Conférence de Bruno Gasteuil

Bruno Gasteuil animera une conférence intitulée « La Sarretière, le nouveau Verdon ? » mercredi 28 octobre à 20 heures dans la salle Lothécia.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Bourse aux jouets

L'UNC (Union nationale des combattants) de Saint-Vivien organise une bourse aux jouets (jouets, jeux, vêtements, etc.), dimanche 25 octobre, de 9 heures à 18 heures, dans la salle des fêtes. Entre 11 heures et 12 heures, il faudra s'attendre à la venue très attendue du Père Noël, tandis que l'école de danse offrira une démonstration de ses talents.

► SOULAC-SUR-MER

Librairies animées

Trois animations sont proposées par les librairies soulacaises. Chez Corinne, une rencontre avec Sophie Laroche sera organisée autour de son roman de l'Avent, *Mystères, énigmes et embûches de Noël*, mercredi 28 octobre à 16 h 30. Jeudi 29, Laurence Dessimoulie y présentera son livre *Le gland, 10 façons de le préparer*. L'Oncle Tome proposera une animation « Crée ta carte fantôme » aux 5-8 ans, vendredi 30 à 15 h 30 (réservation obligatoire).

Dix ans comme Gem !

LESPARRE-MÉDOC. Oxygem est un « groupement d'entraide mutuelle » (Gem), c'est-à-dire une association ouverte à toute personne en souffrance psychique, dont le handicap est reconnu ou non. Elle offre à ces patients un lieu convivial où se retrouver, partager des moments conviviaux et des sorties, afin de développer liens sociaux et confiance en eux.

Éric BAUMIÉ

Dis ans, c'est un bel anniversaire ; un anniversaire « *comme Gem !* » L'assemblée était particulièrement nombreuse, samedi 17 octobre, dans la salle François-Mitterrand de Lesparre-Médoc, pour fêter ce moment important de la vie de l'association Oxygem. Pour accéder à la salle, il fallait traverser une exposition de photographies de ses adhérents prises par Delphine Trentacosta. Une exposition en noir et blanc qui met en relief le « beau », de nature à donner ou redonner confiance en soi.

C'est donc devant une salle acquise à sa cause que David Pouyteau, le président d'Oxygem a ouvert le temps dévolu aux discours officiels. Il a d'abord souhaité parler d'un adhérent, un copain qui vient de décéder et dont tous ont pu ressentir l'absence. Mais comme dans *Les Copains d'Abord*, de Georges Brassens : « *Oui mais jamais, au grand jamais, son trou dans l'eau, n'se referm* [er] *ait* » ! a promis le président, avant d'évoquer les autres amis rencontrés chez Oxygem - dont celle qui deviendra sa femme, Sandra. Il a conclu son propos en remerciant tous ceux qui, par leur engagement et leur aide, rendent possible l'existence d'Oxygem. C'est ensuite Martine Nicolle, ancienne présidente et aujourd'hui vice-présidente de l'association, qui a pris la parole. Elle a remercié les animatrices pour leur accueil et Virginie Dumas, qui lui a demandé de devenir administratrice. « *On m'avait dit : "Tu ne sauras rien faire de ta vie " !* » a-t-elle lancé, un rien bravache et fière de ce qu'elle a réalisé grâce à Oxygem, faisant mentir les mauvais prédicateurs. Elle a parlé de son « *trac* » avant de prendre la parole en public. « *Tu sais Martine, moi aussi, j'ai le trac !* » a lancé le conseiller départemental Stéphane le Bot, avant d'ajouter qu'il était fier que le département soutienne Oxygem. Observant le chemin parcouru depuis dix ans et « *les choses considérables que réalisent les animatrices* », ce dernier a constaté qu'Oxygem « *fai* [sai] *t des petits, à Castelnau et ailleurs, si possible* ». « *Oxygem, c'est le symbole du vivre ensemble* », a-t-il affirmé.

Marjorie Brun, responsable du Contrat local de santé (CLS) – organisme qui a participé à la naissance d'Oxygem - s'est réjouie de l'organisation de cette journée, durant laquelle on pouvait entendre le plaisir des personnes qui travaillent avec les adhérents du Gem. Pascale Got, députée de la circonscription, a quant à elle dit être ravie de fêter ce 10e anniversaire. « Dix ans de solidarité ! »s'est-elle exclamée. « *C'est un lieu qui a du sens pour chaque adhérent et pour le Département* […], *où l'on prend du plaisir à être ensemble.* » Elle a par ailleurs affirmé avoir été frappée par le fait qu'il y a « *toujours beaucoup de sourires sur les photos des sorties* ». Éric Meyer était quant à lui présent à la fois sous la casquette de président de Médoc Enfance Handicap et d'administrateur du Crédit mutuel du Sud-Ouest. Il a également insisté sur les valeurs de solidarité d'Oxygem. « *On ne devrait plus parler d'inclusion mais de partage !* » a-t-il lancé, insistant sur le fait que « *l'accueil est toujours souriant, on devrait prendre exemple !* » La ville de Lesparre-Médoc, partenaire, était représentée par Joëlle Meyer.



Les « *Illuminés d'Oxygem* » sont montés sur la scène. *PHOTO JDM-EB*

Oxygem possède une convention avec Espoir 33, qui comme le CLS a participé à la naissance de l'association. Aujourd'hui, Espoir 33 accompagne Oxygem sur les plans administratif et comptable.

Après le temps long des discours officiels - preuve de l'importance d'Oxygem à leurs yeux - place au « *théâtre clown* » qui mêlait humour et réflexion autour du thème : « Identifier le bonheur ». On a ainsi pu noter la recette du gratin du bonheur, tout en assistant à la recherche de la Diva Dada par l'espion 00D, tandis que le sosie d'Elvis Presley emportait la salle grâce à son interprétation de *Love Me Tender*. Et puis, il y a eu un sketch évoquant la recherche de l'amour sur applis. Le texte, écrit par les « *clowns-adhérents* », avec l'aide l'assistance, comprenait quelques phrases-choc, telles que : « *La clef du bonheur : prendre son temps* » ou encore cette question suspendue : « *Vous l'avez trouvé, vous, le bonheur ?* »

Après le spectacle des « *Illuminés d'Oxygem* », le temps des remerciements est venu. … Et les adhérents ont su prouver l'attachement qu'ils portent à leurs trois animatrices : les bouquets offerts en ont été les témoins les plus visibles ! ■

LE VERDON-SUR-MER.

Un festival merveilleux

Les organisateurs de Contes en festival espèrent faire encore mieux cette année que l'an dernier, alors que plus de 140 enfants avaient écouté les contes et que presque 200 personnes étaient présentes au spectacle de la fin de journée.

Tous les ingrédients sont réunis pour ce joli moment en famille à partager à nouveau samedi 24 octobre : des contes pour les enfants de tous les âges dans différents espaces, ainsi que dans la salle Lothécia, où se jouera le spectacle familial final. Ainsi, de 14 heures à 17 h 30, il sera possible de participer à des ateliers créatifs pour la réalisation d'une une fresque collaborative et de 15 heures à 17 heures, plusieurs séances de lectures de contes, entrecoupées par un goûter offert par la bibliothèque entre 16 heures et 16 h 30, devraient ravir les enfants et leurs parents.

Aux plus jeunes (à partir de 3 ans), le Théâtre du Petit Rien, de Marie Pustetto présentera *Petites vieilles et dents pointues*, un spectacle rythmé par des chansons pour se donner du courage. *Nouma au temps de la préhistoire*, conté par Laura Truant, de l'association L'arbre Soleil, invitera son public (6 ans et +) à un voyage à la découverte de paysages et d'autres surprises au cœur de la préhistoire. *À pas de loup* ravira le public de 7 ans et plus, grâce à une immersion narrative et scénique dans des récits d'autrefois centrés sur le loup, figure à la fois mystique et effrayante. C'est Christian Sébille, de la compagnie Toucher Le Vent, qui œuvrera à la lecture des contes. Le spectacle tout public qui achèvera cette 4e édition de Contes en Festival s'intitule *Des rêves dans le sable*. Ce spectacle poétique, mis en scène par Lorène Bihorel, constituera un moment magique émerveillant les enfants et fascinant les adultes, grâce à des dessins sur sable qui naissent et se transforment en direct sur une table lumineuse.



Dès la première édition, les Contes en Festival ont rencontré leur public *PHOTOS DR*

Un après-midi d'histoires, de découvertes et de magie à ne pas manquer.

Gaël MOIGNOT
■

Ce soir, il y a dictée !

BEGADAN. Pour la toute première fois, une dictée intergénérationnelle a été organisée à Bégadan. Son but ? Recueillir des dons en faveur de l'Association européenne contre les leucodystrophies (Ela).



Les participants en plein travail. *PHOTO JDM-EB*

Éric BAUMIÉ

Alors que le jour déclinait, en cette fin de lundi 12 octobre, l'ambiance était studieuse dans la salle des associations de Bégadan. À l'initiative de Stéphanie Coritijo et avec l'aide de Céline Brusadelli respectivement institutrice et directrice de l'école communale, une dictée était organisée sur une idée de l'association Ela. L'événement permettait de rassembler autour de cet exercice des enfants de l'école des classes de CE2, CM1 et CM2, ainsi que leurs parents ou toute autre personne intéressée. Ainsi, l'on pouvait remarquer, parmi les participantes, les membres de trois générations d'une même famille, de la petite fille à la grand-mère en passant par la mère !

Ela (Association européenne contre les leucodystrophies) lutte contre les maladies génétiques rares, qui atteignent et détruisent le système nerveux, tout en aidant les familles et en soutenant la recherche. Il s'agissait donc d'un bon exercice pour une bonne cause, lors duquel 24 participants ont répondu présents, ce qui est remarquable pour une première édition.

Le texte retenu pour la dictée était de Laurent Mauvignier, l'auteur de *La Maison Vide*, prix Goncourt 2025. Le texte était long mais les CE2 et les CM1 n'en ont écrit que certains passages ; les plus grands, au contraire, ont dû tout rédiger !

Après la dictée, Éric Tamisier, le maire de Bégadan, a salué cette initiative qui a « *emballé* » le conseil municipal, par ailleurs fortement représenté et concentré sur l'exercice ce lundi soir.

Comme l'essentiel était de participer, ainsi que l'a souligné Stéphanie Coritijo, la dictée n'a pas été corrigée « *au tableau* » mais chacun a pu se corriger lui-même au moyen du texte distribué. Les plus jeunes ont rejoint les « anciens » et l'on a pu entendre poser des questions telles que : « *Dis Tonton, je n'ai pas fait de fautes ?* »

Après la distribution, un temps d'échange autour d'un verre a terminé ce début de soirée. … Un verre sans alcool, bien sûr, en raison des enfants présents. Dans le même esprit, une course était organisée, jeudi 15 octobre : elle permettra de reverser « *un peu d'argent* » à Ela, indique Stéphanie Coritijo. ■

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL.

Un nouveau salon de massages

Mercredi 7 octobre, s'est tenu l'inauguration du salon de massages Le Moment Bien-Être, géré par Delphine Miquau, en présence d'une cinquantaine de personnes, déjà clientes pour la majorité.

Diplômée depuis trois ans, à l'issue d'une formation de « *technicienne spa et bien être* » et d'une formation « *Head Spa* », Delphine propose plusieurs sortes de massages, notamment le Head japonais, qui consiste en un massage crânien avec un soin d'eau. Le principe est simple : l'arche d'eau qui se trouve au niveau de la tête descend au niveau des lobes frontaux et temporaux grâce à un massage crânien personnalisé et un soin de relaxation et de bien-être en profondeur. Delphine propose également des soins drainants pour la circulation sanguine et lymphatique ; des soins de balnéo pour les pieds, au moyen de bains de sel de mer ; du drainage, du modelage, et des gommages de pieds, le tout pour soulager les jambes lourdes.



Delphine Miquau dans son salon de massages. *PHOTO JDM-MS*

Dans son salon, les bijoux de Stéphanie Bordeau, Made with love, sont également présents.

Philippe Buggin, maire, a souhaité la bienvenue à Delphine, dans ce local appartenant à la commune, et lui a souhaité une belle réussite.

Martine SIMON ■

VERTHEUIL

Une belle foire aux plantes



Dimanche 18 octobre, la 55e foire aux plantes de La Passiflore a attiré de nombreux visiteurs dans le parc de l'abbaye de Vertheuil. Une quarantaine d'exposants accueillaient passionnés et curieux du jardinage sous un beau soleil d'automne. *PHOTO JDM-VC*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Quand le son rejoint la vue !



Sylvain Figero réalise un bilan auditif. *PHOTO JDM-DORO*

La boutique Iris & Octave, sympathique et lumineuse, vient de déménager au centre-bourg de Saint-Vivien, prenant place dans ce qui fut la célèbre quincaillerie centenaire, entièrement rénovée. « *Chez Iris & Octave, nous sommes opticiens et audioprothésistes. Ce n'est plus seulement le choix entre lunettes et lentilles, c'est aussi entrer dans l'univers du son et de l'audition, avec l'appareillage auditif pour toutes les surdités et tous les budgets* », explique Sylvain Figerou, opticien diplômé. « *Nos patients sont suivis du bilan à la pose de l'appareillage auditif, du rendez-vous avec l'ORL, du suivi et des réglages de l'appareillage, d'où l'importance de la proximité et du conseil. Notre finalité est que le patient porte naturellement ses aides auditives* », affirme-t-il.

Marie Figerou, son épouse, est venue le rejoindre dans cette nouvelle boutique. « *Un bilan, des essais, des explications… Nous prenons le temps qu'il faut, sur rendez-vous, sans file d'attente. Le conseil avant la vente, c'est notre façon de travailler* », indique-t-elle.

Depuis plus de 20 ans, Sylvain Figerou travaille selon le concept de liens cognitifs, de compréhension et d'association de nos sens : l'œil, l'ouïe, l'odorat, le toucher… L'ouverture de cette nouvelle boutique était donc d'autant plus attendue qu'il n'y a ni opticien ni audioprothésiste à proximité.

Dominique ROUYER ■



► CISAC-MÉDOC

Ici c'est Cissac fait son Halloween

Samedi 31 octobre, au château Cissac, Cissac fait son Halloween. Rendez-vous à 18 heures au château hanté derrière l'église pour une soirée diabolique durant laquelle les enfants devront trouver des réponses aux énigmes, échapper aux fantômes et se défendre dans des jeux de laser game. Inscriptions des enfants au 07 45 67 16 18 avant le 25 octobre. La soirée endiablée se finira en musique et en déguisements autour d'une buvette et d'une restauration salée et sucrée.

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

Médailles et nouveaux habitants

La municipalité donne rendez-vous aux nouveaux habitants de la commune, vendredi 23 octobre à 18 h 30 dans la salle Guy-Lartigue, pour un temps d'accueil et de rencontre. La soirée sera également l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs bénévoles lors d'une remise de médailles effectuée par le Comité départemental des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de la Gironde. Un cocktail de bienvenue sera offert à l'issue des présentations.

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC

Bal Halloween

Prêts à faire la fête pour Halloween ? Ambiance garantie avec DJ Phoenix pour faire danser petits et grands, samedi 31 octobre à partir de 15 heures en salle polyvalente ! Préparez vos plus beaux costumes et venez tous déguisés ! Au programme : loisirs créatifs et atelier maquillage, vente de crêpes et buvette. Cette animation se déroulera en partenariat avec l'association Les Griffes du Cœur du 33.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Exposition

L'exposition artistique de novembre de la galerie Beau Bourg s'ouvrira mercredi 28 octobre. Le vernissage aura lieu mercredi 4 novembre à 11 heures.

► SOULAC-SUR-MER

Jeu de piste

Le traditionnel jeu de piste des vacances de la Toussaint emmènera les plus jeunes et leurs parents « Sur la piste des créatures ». Ce jeu de l'oie spécial Halloween, distribué à l'office de tourisme jusqu'au 1er novembre, à la découverte des créatures imaginaires cachées dans le village ancien, peut être fait de jour comme de nuit.

Portes ouvertes

Samedi 24 octobre, de 10 heures à 17 heures, dans la salle Notre-Dame, l'association Soulac Accueille propose une journée portes ouvertes, qui donnera l'occasion de (re)découvrir l'ensemble des animations, projets et voyages organisés par l'association.

Alain Castanet est parti : vibrant hommage à un homme discret

VENSAC / GRAYAN-ET-L'HÔPITAL / SOULAC-SUR-MER. À 71 ans, Alain Castanet s'en est allé, mais son souvenir demeure. Tant est si bien que l'église de Vensac, sa commune, s'est avérée trop petite pour contenir tous ceux venus lui rendre un dernier hommage. Cet homme discret a durablement marqué les esprits.

Danielle ROBIN

Il est des hommes qui ne cherchent pas la lumière, mais dont le départ révèle toute la place qu'ils occupaient dans le cœur des autres. Alain Castanet était de ceux-là. À l'âge de 71 ans, cet ancien capitaine de gendarmerie, aujourd'hui retraité, nous a quittés, laissant derrière lui bien plus que le souvenir d'un parcours professionnel et d'un engagement au service des autres. Il laisse l'image d'un homme discret, investi et respecté, qui avait su tisser, au fil des années, des liens sincères avec celles et ceux qui avaient croisé sa route.

Après sa carrière dans la gendarmerie, Alain avait poursuivi son engagement en devenant président des anciens combattants de l'UNC (Union nationale des anciens combattants) de Soulac, Grayan et Vensac, témoignant ainsi de son attachement au devoir de mémoire, à la transmission et aux valeurs qui unissent les générations.



Alain Castanet était depuis 2022 le président de l'UNC de Soulac, Grayan et Vensac. *PHOTO DR (ARCHIVES)*

Émotion et recueillement

Mais c'est au moment de ses obsèques, que l'on a véritablement mesuré l'empreinte qu'il avait laissée autour de lui. L'église de Vensac, son village, était trop petite pour accueillir tous ceux qui souhaitaient lui témoigner leur affection et leur respect. C'est finalement en l'église de Soulac-sur -mer que cet hommage a pu être rendu, dans une atmosphère empreinte d'émotion et de recueillement. Ils étaient là, si nombreux : sa famille, ses nombreux amis, les élites du Nord-Médoc, et 27 porte-drapeaux, des plus jeunes aux plus anciens, venus saluer sa mémoire. Un alignement de drapeaux, symbole fort du respect, de la fidélité et de l'engagement, qui donnait à cette cérémonie une dimension particulièrement solennelle.



Hommage des porte-drapeaux à Alain Castanet. *PHOTO JDM-DAR*

Un tendre hommage

Quel contraste entre la discrétion de cet homme et l'ampleur de l'hommage qui lui a été rendu ! Alain ne recherchait sans doute ni les honneurs ni les applaudissements. Pourtant, tous ceux qui l'avaient connu ont tenu à être présents, comme si chacun avait besoin, à sa manière, de lui dire un dernier merci, de saluer l'homme qu'il était et de lui témoigner une ultime marque de reconnaissance. En guise d'au revoir, sa femme a créé pour lui une magnifique chanson : c'était sans doute le plus bel hommage qui pouvait lui être offert. Elle disait, mieux que de longs discours, combien Alain avait compté dans sa vie et celle de leurs enfants. À 71 ans, Alain Castanet s'en est allé, mais son souvenir demeure. Il restera dans le cœur de sa famille, dans celui de ses amis, auprès de ses compagnons d'engagement et de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Tu étais un homme discret. Ton départ, lui, n'est pas passé inaperçu. Que cet hommage exceptionnel, rendu par tant de personnes venues parfois de loin, soit le témoignage de l'estime, de l'amitié et de la reconnaissance que tu avais su inspirer.

■

CISSAC-MÉDOC.

Le marché dominical se mobilise pour Octobre Rose

Dimanche 18 octobre, la place Charles-de-Gaulle, que le maire, Christophe Capelli aime appeler « *le cœur du village* », a vécu au rythme d'une journée animée. Sous un beau soleil d'automne, le marché dominical et les animations organisées dans le cadre d'Octobre Rose ont rassemblé de nombreux Cissacais et visiteurs dans une ambiance chaleureuse. Dès 7 heures, les exposants s'affairaient pour installer les étals.

Un nouveau marché né d'une volonté ancienne

Ce marché est né de la volonté de Christophe Capelli, bien avant la campagne des Municipales, alors qu'il présidait l'association Ici c'est Cissac, et devenu réalité début septembre. Sa mise en place a mobilisé l'équipe municipale, notamment Didier Legoff, adjoint, et Mercedes Simonet, conseillère déléguée aux associations, chargés de coordonner le projet. Plusieurs mois de préparation ont été nécessaires, entre recherche de commerçants, organisation des emplacements, vérification du matériel et des installations électriques, sans oublier les astreintes indispensables au bon déroulement de ce rendez-vous dominical.

Aujourd'hui, une dizaine d'exposants prennent place sur la place du village. La plupart sont originaires du Médoc, ce marché privilégiant les commerçants de proximité. Les gourmands et gourmets y trouvent leur bonheur grâce à une offre variée (cuisines africaine et asiatique, poulets rôtis, fruits et légumes, fromage, épicerie fine, décoration, etc.), bientôt complétée par un charcutier. Mais le marché ne se limite pas aux emplettes. Des mange-debout permettent de déguster sur place et de prolonger la matinée. On s'y retrouve, on échange des nouvelles. Chaque dimanche, une association locale tient également la buvette et conserve les recettes au bénéfice de ses activités. Un fonctionnement qui satisfait aussi bien les associations que les commerçants et les Cissacais. Le marché poursuit ainsi son installation dans le paysage local. Sa fréquentation est pour l'instant constante : le maire souhaite la voir progresser dans les mois à venir en y associant différents évènements.



En peu de temps, le nouveau marché de Cissac-Médoc a su attirer beaucoup de monde. *PHOTO JDM-VC*

Une journée placée sous le signe de la solidarité

Ce dimanche, le marché a pris une dimension supplémentaire grâce aux animations d'Octobre Rose, organisées au profit de la lutte contre le cancer du sein. Randonnée matinale, vide-greniers, démonstration de zumba, jeux pour enfants, ont ponctué la journée. Une grande tombola est venue compléter le programme. Petits et grands ont pu profiter des animations tout en participant à une action solidaire. L'intégralité des bénéfices générés sera versée au centre Bergonié, à Bordeaux.

Véronique CAYRE

■

Un moment de terreur collective joyeuse

VENDAYS-MONTALIVET. Monta Vista Social Club a pour objectif de promouvoir de créer du lien social à travers la dimension artistique. La soirée Halloween s'inscrit dans cette dynamique.

Paula SCHOLEMANN



Annabel Charassier et Guillaume Siron. *PHOTO: AC*

Depuis sa création en 2022, l'association Monta Vista Social Club organise deux grands événements annuels : le Monta Spring pour fêter au printemps et Halloween pour fêter la fin de la saison, le 31 octobre à partir de 17 heures. Guillaume Siron et Annabel Charassier, président et trésorière de l'association, expliquent que la place du 8-Mai-1945 sera transformée « *en un petit village d'Halloween* ». « *Tout le monde vient déguisé, les enfants comme les adultes. On se retrouve dans un moment de terreur collective joyeuse.* » Tout commencera devant la salle polyvalente avec un stand de maquillage, des énigmes et jeux pour enfants. À 18 h 30, place aux animations pour enfants avec Le Baron des Ombres, avant le concert de Radio Dead Band à 20 h 30 puis, à partir de 22 heures, la soirée DJ avec Bertil Crochu. Plats chauds, crêpes et vin chaud seront prévus sur place. « *Une des motivations du Monta Vista Social Club, c'est de trouver l'essence de la fête : qu'est-ce qui est joyeux, qu'est-ce qui est populaire, sans tous les artifices qui, pour nous, peuvent être des dangers ? L'esprit de la fête, c'est la joie, le partage, la danse, les jeux, le déguisement, le rire, mais aussi l'art, la science, les conférences et la rencontre entre les gens* », explique Guillaume Siron. C'est aussi l'esprit Monta : « *On est en tongs, on va au contact, on échange. C'est assez décontracté.* »

Les cultures et les générations se mélangent. Alors que Monta Spring s'inscrit dans les traditions celtiques et « *célèbre le retour à la lumière* », Halloween « marque la fin de cette période ». « *Pour l'occasion, j'avais réalisé un petit dessin animé, en revisitant l'histoire du village dans un esprit Astérix et Obélix. C'était destiné aux enfants, mais avec une double lecture qui a aussi beaucoup amusé les adultes* », indique Annabel Charassier. Monta Vista Social Club aime surprendre le public, avec des invités inattendus, comme Max Drummer et les artistes du cabaret San Sabastien de Couquèques. « *Il faut montrer que les cultures sont des ponts qu'il faut passer, et non des barrières qu'on ne pourrait pas franchir. C'est pareil pour les ponts entre les générations* », considère le président de l'association. « *L'association, que nous avons fondée avec notre secrétaire, Bruno Bonzon, organise également des flâneries artistiques et naturelles*, ajoute la trésorière. L'idée est de sortir des lieux habituels, de s'éloigner du marché et de la rue principale, pour découvrir autrement la nature qui entoure Montalivet. »

Le Monta Vista Social Club compte aujourd'hui environ 150 adhérents. Tous mettent en commun des compétences variées. Certains « *viennent une fois, puis reviennent, découvrent l'ambiance et finissent par avoir envie de participer* », témoigne Annabel Charassier. « *L'adhésion à l'association est d'ailleurs gratuite et nos événements, organisés en coopération avec la Mairie et l'office de tourisme, le sont aussi. Chacun est le bienvenu pour rentrer dans la bande.* »

■



Maquillage pour les petits et les grands.



Un invité spécial du karaoké : Max Drummer, ancien batteur des Nèg'Marrons. *PHOTOS JDM-PS*

HOURTIN.

Une conférence sur la forêt



La forêt du Flamand se trouve à Naujac-sur-mer. *PHOTO BERNADETTE LOUPIAS*

Vendredi 23 octobre à 15 heures, dans la salle d'animation de Hourtin-port, l'association Demain Hourtin Mon Village (DHMV), propose une conférence animée par Jean-François Soors, nommée « Si Flamand m'était conté », ainsi qu'une exposition de photographies de Bernadette Loupias. Jean-François Soors est auteur, chercheur et conférencier français, particulièrement reconnu pour ses travaux historiques et patrimoniaux consacrés à la commune d'Hourtin et au Médoc.

Jean-François Soors a notamment écrit *À la conquête des dunes d'Hourtin*, en 2025, qui mêle archives, témoignages et recherches historiques sur 10 000 ans d'évolution des dunes, de la formation des plages jusqu'aux enjeux écologiques actuels. Il a également rédigé *Histoires d'Hourtin au XIXe siècle*, un livre retraçant la transformation du territoire, évoquant le dessèchement des landes, la fixation des dunes via la plantation de la forêt de pins. « *Dans cette conférence, je veux rendre hommage à deux personnes qui ont compté pour la forêt du Flamand*, explique-t-il. *Tout d'abord, Alexandre Léon, son créateur, qui a aussi été à l'origine du village de Saint-Isidore à Naujac-sur-mer. il était un grand bourgeois, un homme d'affaires de premier plan, un politique aguerri, qui a accompagné l'essor industriel de la Gironde au XIXe siècle.* » Ensuite, Jean-François Soors évoquera Marius Trouy, un Naujacais qui, avec l'aide de prisonniers allemands, a procédé au déminage de la forêt du Pin Sec après la Seconde Guerre mondiale. « *Marius Trouy était au contraire un jeune homme pauvre, désargenté, qui revenait de captivité et qui n'avait peur de rien. Aujourd'hui, personne ne se souvient d'eux, alors qu'ils méritent l'un et l'autre toute notre reconnaissance* », conclut le conférencier.

Le parcours photographique proposé par Bernadette Loupias est une invitation à partager les multiples paysages de la forêt du Flamand. Elle a cherché à retransmettre l'émotion que différents lieux de cette forêt lui ont procurée.

Alain MANGINI

■

LESPARRE-MÉDOC.

La Houcate, c'est la fête



La « Houcate », voire « aoucat » ou « aucat » désigne en vieux gascon médocain la fête qui célèbre la fin des travaux des champs et, dans le Médoc, la fin des vendanges. Les 16 et 17 octobre, la foire aux vins, organisée par l'amicale des artisans commerçants et professions indépendantes Cœur de ville, a pris le nom de « Houcate » avec 24 stands installés place Gambetta et rue Jean-Jacques-Rousseau où l'on pouvait trouver de la charcuterie, du miel, du fromage et bien sûr… du vin. *PHOTO JDM-EB*

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00



► MACAU

IA quoi là-dedans ?

En partenariat avec Cap Science, la médiathèque de Macau organise un atelier scientifique pour découvrir l'intelligence artificielle. Cette animation, accessible à partir de 13 ans, se déroulera dans la salle de la cheminée de la mairie, mercredi 28 octobre de 14 heures à 15 h 30. Inscriptions par mail à : mediatheque@ville-macau.fr

► MARGAUX-CANTENAC

Médoc Tournament Festival

Samedi 24 et dimanche 25 octobre, dans la salle des fêtes de Margaux, se tiendra la 4e édition du Médoc Tournament Festival dédié aux tournois de jeux vidéos et de société. Au programme : des tournois de jeux vidéo avec des lots à gagner, des jeux de société à découvrir ou à redécouvrir, des jeux rétro, une borne d'arcade, un escape game, des quiz geek et des tables de jeu de rôle. Restauration sur place.

► PAREMPUYRE

Championnat départemental de bloc

Des grimpeuses et grimpeurs, des jeunes U11 aux vétérans, s'affronteront lors des championnats départementaux d'escalade de bloc de Gironde et de Dordogne, les 31 octobre et 1er novembre prochains (respectivement de 8 heures à 19 heures et de 8 heures à 16 heures) au gymnase G2 de Parempuyre. Ces championnats constituent la première étape de la coupe d'Aquitaine. Buvette et restauration sur place.

Réunion publique

La ville de Parempuyre organise une réunion publique d'information le 3 novembre, de 18 h 30 à 20 heures, dans la salle Le Hangar. Elle sera animée par Réseau transport d'électricité (RTE), afin de présenter aux habitants le futur chantier de raccordement électrique de l'usine EMME, dont le tracé traversera Parempuyre. L'usine, prévue au port de Grattequina, situé dans les communes de Parempuyre et Blanquefort, doit être raccordée au poste électrique de la commune du Pian-Médoc, via une liaison électrique souterraine.

La commune souhaite attirer deux médecins généralistes

LISTRAC-MÉDOC. Face au besoin de professionnels de santé sur son territoire, la municipalité renforce ses démarches pour recruter deux médecins généralistes à la maison de santé.

Gilles SALLES

La recherche de médecins généralistes se poursuit. Pour favoriser l'installation de deux praticiens au sein de la maison de santé pluridisciplinaire, la commune a décidé de renforcer sa mobilisation aux côtés de l'équipe médicale déjà en place.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), avec l'appui d'André Lemouneau, conseiller délégué, participe activement à cette démarche. Plusieurs actions de communication sont engagées, afin de toucher un maximum de professionnels susceptibles de s'installer dans la commune. Des publications sont ainsi diffusées sur les réseaux sociaux municipaux pour relayer cette recherche. Dans les prochains jours, des panneaux seront également installés aux entrées de la commune, afin de donner davantage de visibilité à cet appel et d'attirer l'attention d'éventuels candidats.

Deux cabinets disponibles dans une structure récente

La maison de santé dispose de deux cabinets d'environ 20 m² chacun, dans des locaux neufs, lumineux et climatisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les praticiens bénéficient également d'un parking privé, d'un ascenseur, d'une salle de repos et d'un dortoir avec douche.

Une équipe pluridisciplinaire est déjà installée sur place. Elle comprend notamment des chirurgiens-dentistes, des infirmières, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, une psychologue, un podologue et un opticien. Une pharmacie se trouve également à proximité immédiate. Intégrée à la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS Sud Médoc), la structure offre par ailleurs des possibilités de travail en réseau. Les médecins souhaitant s'installer en libéral peuvent également bénéficier d'avantages liés au classement en zone de revitalisation rurale (ZRR), selon les dispositifs applicables.

La municipalité entend poursuivre son travail conjoint avec la maison de santé pour multiplier les relais d'information et faciliter l'arrivée de nouveaux praticiens. L'objectif est de renforcer l'offre de soins de proximité et de répondre aux besoins de la population. ■



Deux nouveaux praticiens sont recherchés à la maison de santé. *PHOTO JDM-GS*

Les médecins intéressés peuvent obtenir des renseignements auprès de la maison de santé par mail à : lepersbarbara@gmail.com

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Octobre Rose : tou(te)s en marche pour la bonne cause !



1 500 euros ont été récoltés au profit de Rose Médoc. *PHOTO JDM-PB*

Le Centre communal d'actions sociales (CCAS) et la municipalité de Saint-Laurent-Médoc ont organisé leur Marche Rose, samedi 17 octobre, avec l'aide de La Cocarde Randonnée. Plus de 150 personnes ont pris le départ de la marche au P'tit Marché pour un circuit d'environ sept kilomètres. Un goûter offert par le CCAS attendait les participants à leur arrivée. Cette initiative destinée à la bonne cause a permis de récolter 1 500 euros, qui seront remis à Rose Médoc. L'association était ce jour-là représentée par Coralie Blaison, kinésithérapeute. Spécialiste en scénologie et en sensibilisation de l'autopalpation, elle a rappelé aux participantes de cette Marche Rose le rôle fondamental du dépistage précoce du cancer du sein dans sa prévention.

Pierre BONATI
■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

L'APE fête Halloween



À l'occasion d'Halloween, l'Association des parents d'élèves (APE) de Saint-Laurent-Médoc organise une soirée festive et familiale, qui se déroulera samedi 31 octobre, à partir de 17 heures, à la salle des fêtes de Saint-Laurent. Diverses animations seront proposées, notamment des jeux spécialement adaptés aux enfants de 3 à 6 ans ; un parcours immersif sous forme d'escape-game, autour d'une histoire mystérieuse qui plongera les participants dans l'univers d'Halloween ; une grande tombola ; une buvette et un espace de restauration. *PHOTO JDM-PB (ARCHIVES)*

La DFCI remercie les bénévoles de l'incendie

SAUMOS. Les responsables de la Défense de la forêt contre l'incendie ont rassemblé ce 16 octobre les personnes mobilisées cet été, afin de les remercier... Et de faire un point sur leurs actions passées et futures et les moyens de mieux les coordonner.

Patrick JOUANNET



Les bénévoles de la DFCI réunis à la Maison de la chasse. *PHOTO JDM-PJ*

Vendredi 16 octobre, en début de soirée, c'est à la maison de la chasse qu'Alain Vigneau, président de l'ASA-DFCI (Association syndicale autorisée de Défense de la forêt contre les incendies) avait invité tous les bénévoles ayant participé à la lutte contre le mégafeu du mois d'août, aux côtés des adhérents de l'association.

Après avoir salué et remercié les nombreux présents, le président a posé le principe de cette rencontre : « *On n'est pas là pour critiquer qui que ce soit ! On est là pour, dans un échange libre et productif, partager notre retour d'expérience pendant le feu ; reconnaître les choses qui ont bien marché, améliorer celles pour lesquelles nous avons un peu manqué d'expérience et faire des propositions pour rendre notre équipe encore plus performante face à des événements malheureusement sans doute à venir, qui peuvent dépasser notre entendement.* »

Puis Jean Peragallo, président d'honneur de la DFCI locale, qui évoquait l'évacuation du village, a souhaité attirer l'attention des gens sur « *la différence entre le "risque" - à Saumos, village situé en forêt, on le connaît - et le "danger", grave et imminent, qui impose l'évacuation. Nous devons mieux gérer ce risque, grâce à des précautions élémentaires, comme proscrire les tas de bois accolé à la résidence* » ! « *Il n'est pas dit que si tout le monde avait évacué, il n'y aurait pas eu plus de dégâts* », a pour sa part commenté Didier Chautard, le maire de la commune.

Reprenant la parole, Alain Vigneau a souligné l'engagement, le dévouement et la solidarité tous azimuts dont ont fait preuve les bénévoles pendant l'incendie. La discussion ouverte avec les participants a permis de soulever des questions importantes, parmi lesquelles il fallait retenir celles de l'équipement (lequel ?), de l'amélioration des moyens de communication entre DFCI voisines ou avec le centre de commandement su Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), la réduction des zones blanches en téléphonie, le retour de la sirène comme moyen d'alerte ou même le remboursement des frais de gazole pendant le sinistre. « *Nous devons travailler plus en équipe* », ont reconnu tous les intervenants, suggérant que soient organisées une ou deux manœuvres par an, évoquant la création d'un PC (point de commandement) de la DFCI ou encore réclamant une dotation d'un véhicule par commune (il en existe aujourd'hui un pour deux communes).

Enfin, après avoir de nouveau salué les « troupes » pour leur engagement et leur dévouement pendant le mégafeu, le président a invité l'assemblée à partager un moment de convivialité. ■

ARSAC.

La première Marche Rose a été un succès



Les nombreux participants s'échauffant joyeusement avant de s'élancer sur la ligne de départ. *PHOTO JDM-EC*

100 à 150 participants se sont réunis, sous un ciel parfaitement bleu, par les premières fraîcheurs automnales, au matin du dimanche 18 octobre, sur la place du bourg, à l'occasion de la première Marche Rose organisée par la municipalité en partenariat avec l'association Rose Médoc. Cette opération, visant à soutenir la lutte contre le cancer du sein et à favoriser son dépistage, qui était l'an dernier virtuelle, s'est véritablement matérialisée cette année, dans le cadre du Fil Rose Challenge. Les organisateurs Alain Py, adjoint à la Culture et à la Communication et le conseiller Nicolas Chambon, élu à la commission Culture, Sécurité et Communication, espéraient la participation d'une centaine de personnes. « *Pour une première, l'objectif a été largement atteint !* » s'est réjoui le maire Frédéric Aurier.

Pour l'occasion, un joli parcours de 6 km, traversant vignobles et châteaux de la commune, a été soigneusement préparé. Tout a été fait pour animer et réchauffer les marcheurs : à commencer par un échauffement au son du titre culte de Véronique et Davina, qui a particulièrement enthousiasmé les marcheurs, avant qu'ils s'élancent de la ligne de départ, à 10 heures. Des collations leur ont ensuite été offertes à mi-parcours et à l'arrivée, suivies du Verre Rose, offert par la municipalité à midi.

L'intégralité des fonds récoltés s'élève à environ 1 100 euros : une somme reversée à l'association Rose Médoc, qui accompagne les femmes touchées par le cancer en Médoc. « *En tant que maire, je pense au soutien moral de ces femmes qui se battent pour vaincre la maladie,* confie Frédéric Aurier. *Les aidants, que l'on a tendance à oublier, souffrent autant à leur manière. C'est également important de veiller à leur accompagnement, ce que fait l'association Rose Médoc* ». Joëlle Begu, ancienne patiente partenaire ainsi que Anna-Lisa Jobard, bénévole de l'association Rose Médoc, se sont déclarées heureuses du succès rencontré par cette première Marche Rose arsacaise.

Emily CHEVALORE ■

PAREMPUYRE.

Les Pépites Locales fêtent Halloween

La fête d'Halloween des commerçants et artisans de Parempuyre fait son retour, la dernière édition ayant eu lieu en 2024. La nouveauté réside dans le fait qu'elle est organisée par l'association des commerçants et artisans de la commune, Les Pépites Locales, créée fin 2025.

La fête, qui se tiendra le 31 octobre sous la halle François-Mitterrand, commencera à 16 heures par des animations proposées par des adhérents de l'association (maquillage, pochoirs…). Celles-ci dureront jusqu'à 19 h 30. L'inauguration est prévue à 17 heures, en présence du maire Henri Lagarrigue et d'un élu de la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de Bordeaux, qui a décerné, le 1er juin, un trophée de bronze et une dotation de 1 000 euros à l'association, afin de justement la récompenser pour la créativité de ses animations familiales d'Halloween. À 17 h 30, le chapiteau hanté (un labyrinthe décoré, qui compte six thèmes) ouvrira ses portes. Des bonbons, fournis par la mairie, seront également à disposition des gourmands.



Les Pépites Locales ont remporté un trophée en bronze et une dotation pour leurs animations d'Halloween. *PHOTO JDM-AC*

Une entrée gratuite au chapiteau sera délivrée pour chaque achat effectué chez un commerçant adhérent de l'association. Le pôle restauration, assuré par les commerçants des Pépites locales, ouvrira à 18 h 30.

La fête d'Halloween se terminera à 21 h 30. Cet événement familial et convivial procède de la volonté du président des Pépites Locales, Claude Simoes Garcia, et du vice-président Gaël Grondin, de participer à la dynamisation de la commune.

Alexandre CORSAN ■

SAINTE-HÉLÈNE.

Octobre Rose : une page généreusement marquée

À l'occasion de la Semaine Bleue (Semaine nationale des retraités et des personnes âgées), quelques adhérentes de l'association Les Ateliers Créatifs, ainsi que des enfants de l'accueil périscolaire (APS) « La Pinède », ont participé à un atelier origami, peinture et jeux. Durant cet atelier, ils ont confectionné des marque-pages et des pochettes à crayons offerts au CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune, qui les a à son tour distribués, samedi 10 octobre, aux « randonneurs » venus participer à la marche organisée dans le cadre de l'opération Octobre Rose. Cette jolie initiative a été particulièrement appréciée par tous les « finishers » de la Marche Rose.

Patrick JOUANNET ■



Une récompense symbolique, mais grandement appréciée. *PHOTO LES ATELIERS CRÉATIFS*

► LACANAU

Des bonbons ou un sort !

Samedi 31 octobre, l'association Les Parents de l'Océan invite les enfants et leurs familles, habitants comme vacanciers, à une soirée durant laquelle les citrouilles sourient et les sorcières rôdent. À partir de 17 heures, les jeunes créatures partiront à l'assaut des commerces de Lacanau-océan pour une tournée de friandises. Puis à 18 heures, direction le surf-club pour participer au concours de déguisements, manger des hot-dogs et s'éclater à la boom pour faire danser les squelettes jusqu'au bout de la soirée ! Buvette et petite restauration seront également proposées. Venez nombreux, déguisés… Ou pas !

► LISTRAC-MÉDOC

Concert de l'Harmonie

L'Harmonie de Listrac accueille la chorale Sunny Rocker de Soulac-sur-mer pour une soirée musicale exceptionnelle ! Rendez-vous samedi 24 octobre à partir de 20 h 30 dans la salle socio-culturelle.

► MOULIS-EN-MÉDOC

Rejoins le CMJ !

Les Moulissois(es) né(e)s entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017, qui souhaitent développer des projets pour leur commune, sont invité(e)s à proposer leur candidature pour rejoindre le nouveau conseil municipal des jeunes de Moulis-en-Médoc. Pour ce faire, il leur faut dès à présent retirer un dossier à la mairie ou le télécharger sur son site internet, puis le redéposer en mairie dûment complété jusqu'au 16 novembre inclus. L'élection des jeunes conseillers aura lieu mardi 17 novembre entre 16 h 30 et 20 heures.

► PAREMPUYRE

1 250 euros récoltés lors d'Octobre rose

Les animations organisées l'après-midi et en soirée à Parempuyre le 17 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, ainsi que les boîtes à dons disponibles chez les commerçants de la commune, ont permis de récolter 1 250 euros de dons. Le chèque a été remis à l'Institut Bergonié, centre de lutte contre le cancer.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

Don de fleurs

Comme chaque année, à l'occasion de leur renouvellement, la municipalité propose de vous faire don des fleurs de ses massifs. Il vous sera donc possible de prélever librement les échantillons souhaités dans les massifs de la place de la mairie, lundi 26 octobre de 8 heures à 11 heures. Pour plus de renseignements, contactez les services techniques de la mairie.

Un nouveau lieu créatif

LISTRAC-MÉDOC. L'association La Briqueterie du Médoc vient d'inaugurer son café associatif, complétant ainsi son offre artistique et artisanale au sein des Grès Médocains.

Marie-Hélène BOISSEAU

Le 2 octobre dernier, dans le cadre des portes ouvertes des tiers-lieux, La briqueterie du Médoc accueillait ses premiers invités dans son tout nouveau café associatif. Laurence Maleyran, présidente de l'association, recevait notamment les élus pour leur présenter le dernier volet d'un projet commencé en 2019. Née du constat que depuis plus de 50 ans, de nombreux artistes locaux utilisaient la terre des Grès Médocains, activité n'ayant cessé de prendre de l'ampleur avec ces dernières années des artistes de renommée internationale, l'idée est venue d'imaginer un lieu qui allierait à la fois un pôle d'exposition et un pôle de création.

Soutenue par Médoc tiers-lieux et la coopérative des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine, l'association La Briqueterie du Médoc est née en février 2024 et compte aujourd'hui 120 adhérents dont une trentaine de bénévoles actifs. Un premier évènement ayant permis de valider l'attrait du lieu tant pour les professionnels que les visiteurs, les travaux du hall, de la boutique et de la galerie ont débuté pour prendre fin lors des portes ouvertes d'octobre 2025. Les quatre box locatifs ont quant à eux été achevés fin octobre de la même année pour accueillir les participants aux parcours territoriaux du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF), qui se tenait à Bordeaux.



Laurence Maleyran entourée d'Henri Sabarot, d'Aurélie Teixera, de sa famille ainsi que des acteurs locaux ayant participé au projet du café associatif. *PHOTO JDM-MHB*

> *« Il est difficile de monter des projets sur nos territoires sans ces différentes subventions. »*

Il ne restait plus qu'à pousser les murs pour créer ce café associatif, lieu d'échanges et de convivialité entre artistes, artisans, bénévoles et locaux. Et parce que tout ici est une histoire de famille, c'est à la place de la maison de ses arrière-grands-parents que Laurence Maleyran a imaginé ce lieu, qui a pris forme grâce à l'expertise de Jean-Bruno, son mari, et à l'aide apportée par le conseil d'administration de l'association et les bénévoles.

Ce projet est le produit de ce qui se fait de mieux sur le territoire : de la concertation, de l'accompagnement, de l'enthousiasme et des subventions, que ce soit du Parc naturel régional (PNR), du Département, de la Région et des fonds européens. Cela a permis de créer un poste de chargé de développement culturel à temps partiel. Une campagne de mécénat viendra prochainement s'ajouter pour alléger les charges restantes. À noter que la Fondation FAIRE (Fonds Adam pour des Initiatives Responsables et Écologiques) a participé à l'aménagement du lieu.

Avant de passer au verre de l'amitié, Aurélie Teixeira, maire de Listrac-Médoc, a rappelé à quel point elle aimait ce lieu *« où sont présentes la transmission et de belles valeurs »*. Elle a remercié les financeurs rappelant comme *« il est difficile de monter des projets sur nos territoires sans ces différentes subventions »* non sans avoir redit sa fierté d'être à la tête d'une commune aussi dynamique et créative. Henri Sabarot, en sa qualité de conseiller régional et de président du PNR, a conclu le temps des discours, avec quelques souvenirs personnels d'avoir connu *« l'âge d'or des Briques de Brach »*, se félicitant *« de voir l'Art en dehors des pôles urbains et dans un Médoc riche de ses femmes et de ses hommes de valeurs »*. Sa conclusion est aussi l'une de ses devises : *« Le PNR est un outil de développement, pas de sanctuarisation. »* ■

Le café associatif de la Briqueterie du Médoc, 3 route de Carcans à Listrac-Médoc, ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Les services municipaux accompagneront au mieux les associations

La mairie a tenu sa réunion annuelle de la vie associative, mardi 13 octobre, à la salle des fêtes. À cette occasion, les 63 associations que compte la commune étaient conviées pour faire le point sur divers sujets : la présentation des agents en charge de la réception des dossiers et des demandes de manifestation, la présentation du nouveau dossier complet de demande de manifestation, des salles, du matériel, du fonctionnement, puis le planning des événements 2027. À cette réunion étaient présents de nombreux élus dont le maire Jean-Michel Saintemarie, l'adjoint aux associations Stéphane Sence et un invité, Denis Lavaud pour l'AFM Téléthon Sud Médoc.

Stéphane Sence a ouvert la séance : *« Nous avons la chance que notre commune compte un tissu associatif riche et dynamique, l'équipe municipale souhaite simplifier les démarches des associations, notamment pour les demandes de salles, matériel, etc. À cet effet, un document unique, regroupant l'ensemble des demandes, a été mis en place, ce formulaire sera disponible en ligne. De nombreux services aux associations vont perdurer dont les locations de salles, de matériel, création de visuels et d'affiches si besoin, accès au photocopieur. »*

Jean-Michel Saintemarie a tenu *« à remercier les bénévoles de toutes [les] associations qui œuvrent pour animer [la] commune »*. Le maire a salué *« leur engagement qui contribue à son attractivité »* et assuré que *« les services municipaux accompagneront au mieux les associations dans leurs démarches, tout en rappelant l'importance de respecter certaines procédures et délais pour remplir les dossiers (qu'il s'agisse des salles, du matériel, des arrêtés ou des demandes de subventions) afin que les services puissent les traiter efficacement »*. *« Pour 2027,* a-t-il ajouté, *nous allons financer l'installation de panneaux lumineux diffusant en continu et en rotation les affiches des événements, ces équipements rendront la diffusion des manifestations plus visible et plus équitable que les panneaux fixes actuels. »* Denis Lavaud, a quant à lui présenté les outils mis à disposition pour le Téléthon 2026, avant de rappeler que Saint-Laurent-Médoc était, en 2025, la commune du Médoc ayant récolté le plus de dons, avec 10 543 euros.



Élus et associations se sont réunis à la salle des fêtes. *PHOTO JDM-PB*

Pierre BONATI ■

Le sous-préfet était en visite

BRACH. Invité par le maire Didier Phoenix à venir visiter le pare-feu créé afin de protéger la commune durant le mégafeu de cet été, Fabien Tuleu a pu échanger autour de quelques questions cruciales.

Patrick JOUANNET



Le sous-préfet et la petite délégation brachoise *PHOTOS JDM-PJ*

Si du temps d'Alphonse Daudet, on a connu le « sous-préfet aux champs », mercredi 14 octobre en milieu d'après midi, c'est en forêt de Brach que l'on pouvait rencontrer Fabien Tuleu, sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, venu à la rencontre du maire Didier Phoenix, également deuxième vice-président de la communauté de Médullienne en charge du développement économique et des zones d'activités. L'objet de cette visite portait sur la présentation du chantier du pare-feu de ceinture réalisé autour du village durant le méga feu du mois d'août dernier.

Le sous-préfet était accompagné de Sophie Garnier, chargée de mission dans les services préfectoraux avant de s'occuper plus particulièrement de sujets sur l'eau, de la nature, de la forêt et des bassins versants, entre autres. Didier Phoenix était accompagné d'Isabelle Duvillard, conseillère déléguée jeunesse/éducation, de Denis Chaussonnet, troisième adjoint et président de l'association syndicale autorisée de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), de Thomas Chailloux, et de Franck Meyre.

Question forestière

C'est dans le bureau du maire que s'est déroulée la première partie de la rencontre, Didier Phoenix soulignant « *les difficultés rencontrées par les petites communes, les lourdeurs administratives (15 ans d'études) dans le traitement du dossier de la zone d'activité du Pas du SOC II (Avensan)* », des projets qui rendent fous par leur longueur à être traités administrativement. Revenant sur les suites des dégâts de l'incendie et des difficultés des artisans, le sous-préfet rappelait l'importance de l'action de la mission interministérielle de reconstruction et d'adaptation des territoires (MRAT) et des réunions journalières, notamment pour avoir une action auprès des assurances, de particuliers ou d'entreprises[1]. Le maire de Brach proposait alors de fournir une liste des sociétés ou entrepreneurs demandeurs. « *Pour la forêt il va falloir trouver des consensus autour d'un pacte mettant en présence les forestiers, les habitants et les communes,* a proposé Fabien Tuleu. L'été 2026 nous a fait connaître la canicule, la sécheresse et le mégafeu. L*a reconstruction devra tenir compte du possible, du réglementaire et du légal face à des chantiers rapides ou d'autres plus lents.* »

> *« Je le réitère : il y aura des réaménagements nécessaires de la cohabitation forêt/habitation. »*

« *Le pire est de perdre sa maison* », reprenait le maire de Brach, justifiant l'initiative de ce pare-feu de ceinture du village, véritable zone d'appui pour faire face à la propagation du feu par le sol ou par les airs. « *Il y a trois forages à Brach, qui grâce aux agriculteurs ont permis de ravitailler les pompiers,* poursuivait Didier Phoenix, *mais il serait judicieux de créer un réseau défense incendie indépendant du réseau normal.* » « *Les solutions seront différentes en fonction des particularités de chaque village,* répondait le sous-préfet, à partir des observations de Retex (retour d'expérience). *Je le réitère : il y aura des réaménagements nécessaires de la cohabitation forêt/habitation. Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), DFCI, réserve communale devront travailler ensemble car on a besoin de toutes les synergies*. »

En tant que président de la DFCI locale, Denis Chaussonnet soulignait « *que beaucoup de préconisations ne sont pas respectées* », que certains pare-feu « *ne sont pas entretenus* » et qu'il faut « *peut-être essayer autre chose, en donnant peut-être un peu plus de responsabilité à la jeune génération, pour la laisser aller de l'avant, tout en respectant les choix des anciens* ». « *Il y a des propriétés qui sont mal entretenues et des forêts qui n'ont connu aucune éclaircie ou débroussaillement.* » « *Il faut faire du réaliste réalisable* concluait le sous-préfet, a*vec des engagements collectivement différenciés, comme avec une évolution des obligations légales de débroussaillement (OLD) […] Il ne faut pas mettre le Médoc sous cloche répondait Fabien Tuleu. ni laisser faire une urbanisation sauvage. Il faut miser sur la vitalité en trouvant des équilibres !* » En visite sur deux sites du pare-feu, la conversation à bâtons rompus s'est poursuivie. ■



Un pare-feu, petite frontière entre la forêt et les habitations.

1. La Mission de reconstruction et d'adaptation des territoires (MRAT) a été créée par le gouvernement (décret du 11 août 2026) pour piloter et accélérer la reconstruction des zones touchées par les incendies de forêt et de végétation de l'été 2026 (notamment en Gironde et dans les Landes).

LE PORGE.

Appel aux dons de matériel sportif pour le tennis club



Une rentrée tennistique pas comme les autres. *PHOTO TENNIS CLUB*

Le comité départemental de tennis de Gironde se mobilise pour soutenir le club du Porge et ses adhérents, dont certains ont tout perdu. Un sac de tennis oublié dans un placard, une raquette qui ne sert plus, des vêtements de sport encore en bon état… Ces équipements peuvent aujourd'hui retrouver une utilité et faire la différence pour les joueurs du club touchés par les incendies. Le comité départemental de tennis de Gironde fait appel à la générosité des clubs du secteur, mais aussi de tous les particuliers souhaitant apporter leur soutien afin de permettre aux adhérents sinistrés de reprendre leur activité sportive malgré les pertes subies.

Raquettes, balles, textiles et accessoires sont les bienvenus. Sacs à dos, sacs de tennis, housses, grips, antivibrateurs, casquettes, tee-shirts, shorts, joggings ou jupes de tennis : tous ces équipements peuvent servir. Des parasols seraient également utiles au club pour la période estivale. Pour faire plaisir aux plus jeunes, on pense aussi à des petits gadgets comme des porte-clés, stylos et petits objets à l'effigie de leur sport favori. Le matériel doit être neuf ou en bon état afin de pouvoir être réutilisé dans de bonnes conditions.

Vanessa CHALUMEAU ■

Pour participer à la collecte ou obtenir des renseignements, contactez Patrick Deyres, président du club de tennis du Porge, au 06 82 66 77 75.

LACANAU.

Une cérémonie d'accueil pour les nouveaux habitants



C'était un moment convivial organisé par la mairie à l'attention des nouveaux habitants. *PHOTO MAIRIE*

Le 16 octobre dernier, une cinquantaine de nouveaux Canaulais, installés dans la commune au cours de l'année 2026, a été conviée à la cérémonie de bienvenue, organisée dans la salle Simone-Veil de l'Hôtel de Ville. Accueillis par le maire, Laurent Peyrondet, les élus du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes et les représentants des services municipaux, les nouveaux habitants ont pu découvrir les délégations et les missions de chacun, dans une ambiance chaleureuse et propice aux échanges. Les partenaires de la commune étaient également présents : l'office de tourisme Médoc Atlantique, le Smicotom, le SIAEBVELG, le SDIS, ainsi que les délégataires de services publics Kéolis, Enedis et Suez. ■

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Athletic Fight Zone lance un concept sportif hybride inédit dans le Médoc

HOURTIN, Une nouvelle salle qui réunit sports de combat, préparation physique, sport santé, entraînement fonctionnel, musculation et développement jeunesse est disponible dans la zone d'activités des Bruyères.

Alain MANGINI

AFZ propose une nouvelle dynamique sportive, portée par l'association des coachs Fabien Genet et Mathieu Colomban, deux amis, boxeurs à l'origine, qui ont commencé à imaginer ce lieu il y a deux ans. « *Notre ambition*, déclarent-ils, *est de faire d'AFZ bien plus qu'une salle de sport : un véritable lieu de vie sportive, de transmission et de performance, accessible à tous les publics, du débutant au sportif confirmé.* »



Mathieu Colomban et Fabien Genet viennent d'inaugurer une salle de sport innovante. *AFZ*

Ce concept de projet hybride autour de plusieurs pratiques est né d'une passion commune, laquelle repose sur une approche volontairement large de la pratique sportive. Dans la salle, sont proposés de nombreux équipements de sports de combat, comme Muay Thaï et boxe anglaise. Des activités diverses sont proposées : cross-training, cross-boxing, ainsi que musculation, sport santé et accompagnement des jeunes. La complémentarité de Fabien et Mathieu permet de répondre à des profils et des objectifs très différents : découverte d'une nouvelle discipline, remise en forme, amélioration de la condition physique, recherche de performance ou pratique sportive régulière.

« *Nous ne voulions pas simplement créer une salle où l'on vient faire son entraînement et repartir. Notre volonté est de construire un véritable lieu de vie autour du sport où chacun peut trouver sa place, progresser et rencontrer d'autres pratiquants* », expliquent Fabien et Mathieu.

Du débutant au sportif confirmé

L'un des principes fondateurs d'AFZ est l'accessibilité. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué un sport de combat ou d'être particulièrement sportif pour pousser la porte de la salle. Les séances sont pensées pour permettre à chacun de progresser selon son niveau et ses objectifs. À l'inverse, les pratiquants plus expérimentés peuvent également s'appuyer sur les infrastructures et l'encadrement proposés pour approfondir leur pratique et travailler leur condition physique. Depuis l'ouverture de la salle à la rentrée, mi-août, les premiers adhérents ont commencé à investir les lieux et à faire vivre le projet. Ils sont actuellement 120, après une rencontre avec le public lors du Forum des Associations, début septembre, Athletic Fight Zone, qui souhaite poursuivre dans cette dynamique et permettre aux habitants d'Hourtin et du Médoc de découvrir concrètement le lieu, a organisé dimanche 18 octobre une inauguration destinée à présenter les coachs et les différentes activités proposées. « *Au-delà de la pratique sportive, l'association souhaite développer une véritable communauté autour des valeurs de progression, de transmission, de convivialité et de dépassement de soi* », continue Fabien Genet.



AFZ se trouve dans la zone des Bruyères, au 1 rue de l'Industrie. *PHOTO JDM-AM*

Des animations seront proposées toute l'année, notamment samedi 24 octobre en faveur d'Octobre Rose et le samedi suivant avec des déguisements d'Halloween. Samedi 14 novembre, ce sera le défi des moustachus pour Movember. Pour la fin de l'année, tenue de rigueur avec pull et bonnet de Noël obligatoire samedi 19 décembre, sans oublier les chaussures de lutin ! ■

SAINTE-HÉLÈNE.

Le CASH Pétanque pointe bien

Près d'une soixantaine de personnes avait répondu à l'invitation de Tony Taudinet, le président de la section pétanque du CA Sainte-Hélène, pour participer à la traditionnelle assemblée générale de la section, samedi 17 octobre. Une rencontre que le président souhaitait entamer par une minute de recueillement à la mémoire des disparus du club. Dans sa courte introduction Tony Taudinet a souhaité souligner que, « *derrière le partage d'une passion sportive, se créent des liens d'amitié* », reconnaissant le soutien précieux de la municipalité (de nouvelles installations sont à venir), des services techniques et des sponsors du club (de nouvelles tenues offertes à tous les compétiteurs), qui participent au développement de la section et à sa bonne image.

Forte de ses 41 licenciés (5 féminines et 4 juniors), la section pétanque est engagée en championnat des clubs (CDC) via deux équipes seniors et une équipe vétéran. Et l'année sportive 2026 est très satisfaisante avec cette qualification pour les demi-finales et cette 4e place obtenue par l'équipe 1 du capitaine « Dédé » Wattiaux et cette courte défaite en quart de finale de l'équipe 2 du capitaine Benjamin Marie. C'est Gilles Dauba qui a présenté le bilan de la saison sportive des vétérans, concluant qu'avec « *un peu plus de licenciés, il pourrait y avoir plus de bons résultats* ». Finalement, 99 participants à 8 concours ont ramené 57 récompenses, dont 5 pour des juniors. Côté finances, l'exercice est en léger déficit à la clôture (investissement en matériel, participation aux qualifications, etc.) en raison du décalage de certaines recettes dues à des changements de dates.



Le bureau et les adhérents. *PHOTO JDM-PJ*

Pascal Mousseigne a résumé les « mieux » à perfectionner, comme la communication, la pratique pour les jeunes, la création d'une équipe féminine, rappelant que si les cotisations prenaient encore 5 € cette année, ce serait pour la fédération et le financement du Chomérac (07, Ardèche), centre national de pétanque et siège de la FFPJP. Enfin « Dédé » Wattiaux a lancé l'idée de l'organisation d'une compétition nommée « Les 12 heures de Sainte-Hélène », un rendez-vous ludique, en triplette, et qui pourrait accueillir 36 équipes. À suivre !

Enfin, Gaël Ripoche, le président du CASH, soulignant le dynamisme de la pétanque, a rappelé que, « *sans la structure omnisports locale (1 000 adhérents), certaines sections en difficulté auraient disparu* ».

Après avoir répondu à quelques questions de la salle et lancé un appel à volontariat pour rejoindre le bureau, Tony Taudinet a invité les participants à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Patrick JOUANNET
■

TENNIS DE TABLE.

Week-end de rêve pour les pongistes



Les vainqueurs du jour ! *PHOTO CASH TT*

« *Cela faisait une éternité que le club n'avait pas présenté un bilan aussi réjouissant*, jubile Christophe Lestage, le président-joueur de la section tennis de table du CA Sainte-Hélène. *Les planètes étaient sûrement alignées pour que nous puissions aligner quatre victoires pour autant de rencontres disputées !* »

Tout a commencé par la victoire à l'arraché (8-6) de l'équipe 1 de Régionale 3, qui s'assure ainsi le maintien et peut viser un peu plus haut dans les places d'honneur. C'est un supplément d'âme et un renfort bienvenu, qui ont équilibré les débats et « *renversé la table* » (sic) au moment du décompte final. Après une défaite et un nul qui barrent vraisemblablement la montée de l'équipe 2 (Régionale 3 également), un final maîtrisé serait une façon de préparer le terrain pour la prochaine phase. Au niveau départemental, deux équipes étaient engagées : en D1, l'équipe 3 a dominé et s'est imposée dans une partie maîtrisée de bout en bout, tandis qu'en D5, l'équipe CASH 4 a enregistré une 3e victoire consécutive, prise dans une spirale positive qui devrait la mener vers une montée en D4, objectif avoué en début de saison. « *Après le démarrage poussif de certaines équipes, les résultats deviennent conformes aux objectifs assignés en début de saison !* » a conclu le président, ravi.

Patrick JOUANNET
■

À l'attaque des championnats d'Europe

JUDO / PAREMPUYRE. Cinq membres du club Foyer Jeunes Education Populaire Judo (FJEP Judo) de Parempuyre sont actuellement engagés dans une compétition internationale.

Alexandre CORSAN

Cinq membres du club Foyer Jeunes Éducation Populaire Judo (FJEP Judo) de Parempuyre sont actuellement engagés dans une compétition internationale. Céline Maitre (moins de 70 kg, F3), Hans Noll (moins de 81 kg, M9), Nicolas Humain (moins de 73 kg, M4), Jonathan Mène (moins de 81 kg, M3) et Thierry Flamanc (moins de 90 kg, M6[1]) se sont envolés pour Portimao, au Portugal, pour participer au championnat d'Europe, dans la catégorie Vétérans, du 22 au 26 octobre.

Durant le championnat, les judokas et judokates seront engagés dans des tableaux, classés par catégories d'âge et de poids. Ils s'affronteront en élimination directe, en sachant qu'il existe un système de repêchage (les battus des quarts de finale s'y affrontent pour accéder aux combats pour la médaille de bronze). Les vainqueurs des demi-finales concourent pour la médaille d'or, tandis qu'une médaille de bronze est attribuée dans chaque catégorie. Sur 1 415 participants, 640 sont français.

Les cinq judokas et judokate du club de Parempuyre s'y préparent depuis un an : deux entraînements par semaine, au club, parfois trois voire quatre, du fait d'échanges avec d'autres clubs, tels que celui de Margaux ou le JSA Bordeaux Judo. Ils ont aussi pris part à des rassemblements entre vétérans, à Saint-Médard. « *Ce sont des judokas et judokate expérimenté(e)s, aguerri(e)s. Ils se sont entraînés tout l'été avec des vétérans d'autres clubs et d'autres professeurs, également dans notre dojo, par 45 degrés. Ils ont bien suivi leurs programmes concernant leur préparation physique (course, musculation…). La fin de la préparation a été davantage basée sur la récupération. Ils ont aussi fait ce qu'il fallait concernant leur préparation mentale* », détaille leur entraîneur, Jean-Michel Daniel. Membre du club depuis plus de 40 ans, il possède un solide palmarès : champion d'Europe et du monde vétéran.



Thierry Flamanc, Nicolas Humain, Hans Noll, Jonathan Mène, Céline Maitre et leur entraîneur, Jean-Michel Daniel. *PHOTO JDM-AC*

Dans quel état d'esprit abordent-ils cette compétition internationale ? « *On ne peut pas aller dans une compétition sans se dire qu'on y va pour gagner, c'est-à-dire pour viser la médaille d'or ou le podium. Nous allons tout donner pour aller le plus haut possible* », déclare Nicolas Humain. « *Nous voulions aussi partager une expérience, car, pour nous cinq, c'est la première fois que nous participons à une compétition internationale* », complète Céline Maitre. Leur entraîneur leur souhaite de connaître le succès à leur tour. Il leur distille un dernier conseil : « *Il ne faut pas penser que les autres sont plus forts. C'est celui qui croit le plus en lui qui avance.* »

Cette aventure humaine véhicule des valeurs d'entraide et de travail que le président du FJEP Judo, Florent Bouillon, met en avant, pour les transmettre à l'ensemble des membres du club.

■

1. Catégories M3 et F3 : de 40 à 44 ans. M9 : de 70 à 74 ans. M4 : de 45 à 49 ans. M6 : de 55 à 59 ans.

BASKET / NATIONALE 3.

Castelnau s'impose après un retournement de situation

C'est au dernier moment que la FFBB à donner le feu vert à l'entrée en jeu de Lilian Flamand : une bonne surprise, qui n'efface toujours pas l'interdiction de jouer d'Owen Delas et la blessure de son frère Orlan. Tout a bien commencé pour Castelnau : Andy Louis Louisy, Leo Billon et Mo Faye ont inauguré le score avec 8 points d'affilée, un 8-0 dominateur qui laissait espérer une soirée tranquille. Mais un scenario catastrophe s'est mis en place : l'excellente formation de la Séguiniere a appuyé sur l'accélérateur : tout lui réussissait. Les Castelnaudais, aux abonnés absents et complètement dépassés, ont pris un 20-01. Le chaudron, rendu muet n'en revenait pas : leurs protégés étaient menés 9-22 aux dix minutes.

Mécontent, le coach médocain a opté pour une nouvelle stratégie : grâce à un changement de joueurs et de défense, tout a évolué vers un incroyable retournement de situation : grâce au jeune Aziz Ndao, sonnant la révolte, les Médocains ont dominé leurs adversaires, leur infligeant un score de 29-13 et prenant l'avantage à la pause (38-35). À la reprise, les joueurs du Maine-et-Loire ont continué à subir : leur jeu est devenu décousu et ils n'ont plus trouvé le chemin du cercle. Les Castelnaudais, eux, contrôlaient parfaitement la rencontre : après avoir remporté le 3e temps (23-17) et s'être assuré les dix dernières minutes, ils se sont imposés logiquement (77-69), pour la plus grande joie d'un public ravi par le spectacle.

■



Andy Louis Loisy toujours aussi précieux. *PHOTO JEAN BOTTARO*

Score final : Castelnau-de-Médoc : 77 - La Seguinière Saint-Louis : 69 (Quarts-Temps : 9/22 – 29/13 – 22/17 – 17/17. Mi-Temps : 38/35). ***Les marqueurs, Castelnau :*** *Tresmontan. (2), Ndao (13) , Billon (3) , Louis Louisy (14), Rouquie (-), Courcier (15), Faye (22), Flamand (7) , Brunelle (-). /* ***La Séguiniere :*** *Cesbron (7), Chauviré (6) , Gallard (-), Gourdon (-), Thalgott (15), Brosset (10), Dhooge (5), Deschamp (6), Devanne (8), Bouchonneau (4), Robin (8).*

CROSS.

Un collège en pleine course d'endurance

Jeudi 15 octobre , le collège des Lesques, à Lesparre-Médoc, a organisé un cross pour les élèves de la 6e à la 3e, soit environ 550 collégiens . Le parcours était d'une longueur de 2 300 m pour les filles de 6e et 5e et de 2 700 m pour les garçons de 6e et 5e ; pour les 4e et 3e filles, la longueur était de 2 700 m et de 3 100 m pour les garçons.

Le lendemain, était organisée la remise des prix pour chacun des vainqueurs dans leur catégorie, en présence de Denis Fleurt, adjoint au maire. Michel Gamain, principal du collège, a tenu à féliciter tous les gagnants : « *Vous avez tous donné le meilleur de vous-mêmes et je ne peux que vous féliciter pour votre endurance, votre attitude et votre détermination* » ; « *Vous pouvez être fiers de vous et de votre dépassement devant l'effort* », ont ajouté les professeurs de sport.



Les gagnants entourés de leurs professeurs de sport, du principal du collège et de Denis Fleurt, adjoint à la mairie. *PHOTO JDM-MS*

Les gagnants, de la médaille de bronze à la médaille d'or :

6e, filles : Sofia Elkhaouti , Léonore Dautigny Floirac et Clémence Bouilleau Boquel ; **garçons :** Léo Roset, Noah Callède, Léon Arzel. / **5e, filles** : Kassandre Toniazzo, Jeanne François, Victoire Dorbessan Bouléris ; **garçons :** Elliot Lacape, Victor Barrere, Souheil Es Sifer. / **4e, filles :** Jade Le Naour, Anna Lapalu, Eva Ricoul ; **garçons :** Maylon Peyras, Zonhair Errami, Maël Tarride. / **3e, filles** : Isabella Chevalier, Emma Bissières, Emmy Chapellan ; **garçons :** Gabriel Lamarlère, Célyan Toniazzo, Yoris Branas

Tous ont reçu leur médaille et leur diplôme pour les récompenser de leurs records.

Martine SIMON

■

FOOTBALL.

Un week-end de premières !



Gros match pour le FC Médoc-Océan (en bleu). *PHOTO JDM-PJ (ARCHIVES)*

Cette fin de semaine des 17 et 18 octobre aura été un week-end de contraste et de premières pour deux clubs médocains. Sur le plan positif, en Régionale 2, le week-end a marqué la première victoire en championnat du FCC Médoc-Atlantique. Pas en reste, l'équipe d'Arsac-Le Pian, dans la même poule, a mis un carton (5-0) à son adversaire du jour. Autre son de cloches en Régionale 3 : les deux autres clubs médocains que sont la SJ Macau (8e) et l'ES Blanquefort (3e) ont été battus et le FC Médoc-Océan a enregistré sa première défaite de la saison. Samedi 24 octobre, il devrait y avoir de l'ambiance du côté du stade Max-Lambert de Carcans, où les Médocains recevront le FC Bergerac Périgord, actuel leader (au goal average) de la poule. En District-Gironde, l'ES Eysines et le FCC Médoc-Atlantique 2 ont tous les deux remporté la victoire en poule A, tandis qu'en poule B, le CA Sainte-Hélène a enregistré une deuxième défaite à l'extérieur.

Durant la prochaine journée de poule B, un duel de bas de classement devrait permettre au CA Sainte-Hélène, à domicile, de lancer positivement sa saison.

Patrick JOUANNET

■

Les matchs du week-end des 24 et 25 octobre :

Ligue Nouvelle Aquitaine, Régionale 2 : *FC Mérignac-Arlac 2 (5e) - FCC Médoc-Atlantique (11e) / Rive Droite 33 (4e) - Arsac Le Pian (2e).* ***Régionale 3 :*** *FC Médoc-Océan (3e) - FC Bergerac Périgord (1er) / SJ Macau (10e) - FC Mérignac Arlac 3 (8e) / ES Blanquefort (6e) - Mazeres (4e).* ***District Gironde, 1re division, poule A :*** *CMO Bassens 2 (4e) - FCC Médoc-Atlantique 2 (6e) / FC Saint-André-de-Cubzac 2 (11e) - ES Eysines (2e) ;* ***poule B :*** *CA Sainte-Hélène (10e) - Castets-en-Dorthe (11e)*

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

A2628**333**

Altum "VIVRE l'entreprise"

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

LOCA TEAU

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
transformée en société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue de l'Industrie
33250 PAUILLAC
848 484 879 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1er octobre 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Bruno ROSA.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société FINANCES TEAU, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 3 rue Etienne Dieuzède 33250 PAUILLAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 065 817 RCS BORDEAUX, représentée par son gérant, Monsieur Bruno ROSA.

Pour avis
La Gérance

A2627**952**

LA CAVE D OLIVE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 711 Route d'Arsac
33290 LE PIAN MEDOC
RCS BORDEAUX 882 868 268

L'AGE du 01/02/2026 a décidé à compter du 01/02/2026 de rendre effective la démission de Madame VIDAL Marie-Noëlle aux fonctions de gérante.
Modification au RCS BORDEAUX.

VIDAL OLIVIER

CONSTITUTIONS

A2628**399**

JURISTES ASSOCIÉS Du Sud-Ouest

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

LUDIQ70

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20, rue Dumagodoux, 33130 BEGLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique signé en date du 15 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : LUDIQ70
Siège social : 20, rue Dumagodoux, 33130 BEGLES
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location meublée ou non meublée, mise à disposition ou autrement, de tous biens et droits immobiliers. L'acquisition, la prise à bail et la mise en valeur de tous terrains, ainsi que l'édification, l'aménagement, l'entretien, la rénovation, la transformation et l'amélioration de tous immeubles. L'acquisition, la détention et la gestion de tous biens mobiliers nécessaires ou utiles à l'exploitation des biens immobiliers appartenant à la Société. La conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat. Eventuellement, la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle. La souscription de tous emprunts nécessaires à la réalisation de l'objet social ainsi que la constitution de toutes sûretés et garanties pouvant faciliter l'acquisition, la construction, l'aménagement, la détention, la gestion et l'exploitation des biens sociaux, sous réserve de leur conformité à l'intérêt social. La prise de participations ou d'intérêts, directe ou indirecte, dans toutes sociétés civiles ou commerciales, entreprises ou groupements. L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion et, le cas échéant, la cession, exclusivement pour son propre compte, de toutes participations, actions, parts sociales, obligations, valeurs mobilières, droits sociaux et, plus généralement, de tous titres et instruments financiers. La gestion de sa propre trésorerie et le placement de ses disponibilités sur tous supports financiers.
Et, plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jean-Luc, Régis, Gilbert QUETTIER, né le 22 novembre 1970 à SAINT-BRIEUC (22), de nationalité française, demeurant 21 bis rue Heriard Dubreuil 33000 BORDEAUX ; Madame Diane, Catherine, Hélène PICHAVANT, née le 24 novembre 1970 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 20, rue Dumagodoux - 33130 BEGLES.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sont librement cessibles uniquement entre les associés. Toute cession à un tiers, y compris aux conjoints, ascendants ou descendants des associés, est soumise à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité des deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
Pour avis
La Gérance

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

ANIMAUX

Equitation leger. dce secur., à domicile crs. drs. long. rn. obst. stag. moniteur gd expert techn 0611286180

RENCONTRES

Hom. 65A 1,75m, 80k b.phys. muscl. courtois charm.ch fem 45-70 env; simple sympa un p rond très opulent an. ser(pho) ref : 330328

BONNES AFFAIRES

AV CANAPE gris souris convertible, quasi neuf 500€, 1 FAUTEUIL électrique 100€, 1 VELO pliant Peugeot (collection 1960), 100€. Tél. 06.88.80.01.33

AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

IMMOBILIER

VENTES

Vend maison avec garage et terrain, Le Verdon sur Mer pour visite Tél. 06.28.80.32.41

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@journaldumedoc

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lejournaldumedoc.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 15H30** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence du **JOURNAL DU MÉDOC**.

Renseignements : 05 56 44 72 24

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les bonnes notes de la Manufacture

MUSIQUE. L'association La Manufacture Médocaine inaugurera ce vendredi 23 octobre une toute nouvelle saison de concerts dans le village qui abrite son siège, Saint-Julien Beychevelle. Des rendez-vous réguliers pour vibrer et guincher.



Le premier groupe à se produire dans la salle des fêtes de Saint-Julien sera le tourbillonnant collectif Chelabôm. *PHOTO LA MANUFACTURE MÉDOCAINE*

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

Il n'en a peut-être pas l'air, comme ça, mais sous ses dehors de sage petit village viticole, le charmant bourg de Saint-Julien Beychevelle est aussi un vivier culturel, abritant une jolie bibliothèque, un café associatif et surtout, le siège d'une des associations organisatrices d'événements les plus actives du Médoc : La Manufacture Médocaine. Cette association, présidée par Thomas Azouz, travaille notamment depuis plusieurs années avec la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île et la commune du Porge à l'élaboration de leurs saisons culturelles respectives. « *Des programmations qui valorisent essentiellement le spectacle vivant (théâtre, danse, etc.)*, nuance Thomas Azouz, *mais dans lesquelles on ne retrouve pas vraiment de musiques actuelles. C'est pourquoi nous avons eu envie de proposer une saison de concerts dans la petite salle des fêtes de la commune de Saint-Julien, où se trouve le siège de notre association. Pour l'instant, c'est une petite saison de quatre dates, en octobre, novembre, février et mars, en attendant de voir si ça prend, et si c'est le cas, nous espérons bien proposer le double l'année prochaine !* »

Les quatre concerts prévus durant cette première saison culturelle reposent sur une formule bar-concert classique, mais la programmation se veut variée et surtout, dansante. Le ton sera d'ailleurs donné dès le premier concert, prévu ce vendredi 23 octobre à 20 h 30, par la performance du collectif Chelabôm, dans un registre que Thomas annonce « *disco-groove et très original, musicalement très intéressant* ». « *Ça ne m'étonnerait pas que ce soit un groupe qu'il soit très difficile d'avoir d'ici quelques années* », prophétise le programmateur, qui vous conseille donc fortement d'en profiter tout de suite, d'autant plus que les prix sont volontairement accessibles - « *au même niveau que celui des spectacles de la CDC, avec des tarifs réduits pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les mineurs et des entrées gratuites pour les enfants* », indique-t-il.

Une programmation qui sent le soleil

Sans doute pour amener un peu de chaleur dans l'hiver qui s'annonce, la programmation de cette première saison musicale est volontairement colorée et exotique ; en tout cas résolument festive. Après Chelabôm, on pourra ainsi guincher sur les rythmes enlevés de l'afro-électro du groupe Eyaa, vendredi 13 novembre. Après une courte pause, le temps de se remettre des fêtes de fin d'année, c'est Alma Solar qui fera voyager les spectateurs vers des plages ensoleillées grâce à sa musique brésilienne portée par « *des voix envoûtantes* », le 20 février. Enfin, cette première saison s'achèvera le 19 mars par la prestation du groupe Kaligram, qui proposera de la chanson folk, engagée, aux sonorités de musiques nomades.

Grâce à cette programmation musicale rythmée et variée, le président de La Manufacture Médocaine espère séduire un public « *complètement différent* » de celui qui fréquente déjà les spectacles théâtraux de ses partenaires, notamment « *les jeunes* » du territoire. Il promet en tout cas des soirées « *très dansantes* », dans cette presqu'île où il estime que les programmations régulières de musiques actuelles manquent un peu (même si des initiatives existent, comme les concerts mensuels donnés par le collectif Truc, qui animent depuis quelques années les hivers du Nord-Médoc). La petite salle des fêtes de Saint-Julien Beychevelle possède une capacité totale de 150 places : Thomas Azouz espère très vite la remplir d'amoureux de la musique, bien décidés à vibrer ensemble sur ses bonnes notes. ■

Premier concert : Chelabôm, vendredi 23 octobre à 20 h 30 dans la salle des fêtes de Saint-Julien Beychevelle. Préventes à tarif réduit disponibles sur la page Helloasso de La Manufacture Médocaine : https://www.helloasso.com/associations/la-manufacture-medocaine/evenements/chel et ventes plein tarif sur place le soir du concert.

RETRANSMISSION

Un ballet au ciné



***L'Histoire de Manon* est un ballet en trois actes.** *PHOTO ROYAL OPERA HOUSE*

Mardi 27 octobre à 20 h 15, le cinéma L'Éden de Pauillac fera rentrer dans sa salle *L'histoire de Manon*, un ballet capté et retransmis en direct du Royal Opera House de Londres. Adaptée du célèbre roman de l'Abbé Prévost, *L'Histoire de Manon*, chorégraphié par Kenneth MacMillan en 1974, est aujourd'hui considéré comme l'un des chefs-d'œuvre incontournables du ballet narratif.

Dans le Paris du XVIII[e] siècle, où l'argent dicte les destins et où les apparences règnent en maître, la jeune Manon voit sa vie bouleversée lorsqu'elle tombe amoureuse de l'étudiant Des Grieux. Sincère et profondément dévoué, celui-ci lui offre l'espoir d'une existence guidée par l'amour. Mais Manon est également fascinée par le luxe et les richesses que lui promet la haute société parisienne. Déchirée entre ses sentiments et son désir d'une vie plus fastueuse, elle s'engage dans un combat intérieur qui la conduira vers un destin aussi passionné que tragique.

Tout au long de la saison 2026-2027, le cinéma L'Éden poursuivra la diffusion de ballets et d'opéras : *Carmen, Casse-Noisette, Così Fan Tutte, Alice au Pays des merveilles, Le Lac des cygnes, Tosca.* ■

Un cocktail sera offert à l'entracte.

La langue de nos anciens

UN MOT D'ÒC POUR CHEZ NOUS

Un brin de culture, une pincée d'histoire, et un soupçon d'humour… Parce qu'ici, les mots ont encore leur terroir.

Avec l'automne nous arrivent :

▶ LOS PETITS TARTUCS DE SANTAT
prononcer : « *lous pétits tartucs dé santat* » (bien prononcer les consonnes finales) - les petits tracas de santé.
Les gens, surtout

▶ LOS VELHS
prononcer « *lous beils* », dire le - s final : les vieux

▶ SON ALASSATS
prononcer « *soun alassats* », dire le - ts final - sont fatigués,

▶ ENFALAGATS
prononcer « *infalagats* », dire le - ts final - très fatigués, à cause d'un méchant rhume qui

▶ LOS HAR TOSSICAR
prononcer « *lous ha toussica* » - les faits toussoter,

▶ S'ENGRASACAR
prononcer « *ingrasaca* » - s'enrouer quand ils parlent. Et alors, ceux

▶ AN GAHAT LO COVID
prononcer qu'« *an gahat lou covid* » - qui ont attrapé le covid,

▶ CAHURLEN
prononcer « *cahurlun* » - toussent a en faire pitié.

Avec l'aide de l'association Los Tradinaires, plongeons dans nos racines médoquines avec un mot en occitan.

Los Tradinaires

SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC
Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !




Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, 33250 CISSAC-MÉDOC
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Château Sénéjac
VISITES ET DÉGUSTATIONS
L'AUTOMNE AU CŒUR DU VIGNOBLE




OUVERT EN OCTOBRE-NOVEMBRE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H00 À 17H00

Trois expériences pour découvrir le Château, son vignoble et ses vins.
Réservation
Château Sénéjac, 67 impasse du Château, 33290 Le Pian-Médoc
05.33.09.50.67 / info@senejac.com
www.senejac.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Arsac expose ses talents

ARTS. La commission culture de la mairie d'Arsac met à l'honneur ses talents en accueillant l'exposition « Talents d'Arsac », samedi 24 et dimanche 25 octobre dans la salle du conseil municipal.

Emily CHEVALORE

À l'initiative de la conseillère municipale déléguée aux questions intergénérationnelles Arlette Chavanne, particulièrement impliquée dans la vie associative de la commune - où elle organise des activités culturelles, de loisirs et touristiques, notamment avec l'association artistique et culturelle d'Arsac et l'Amicale des amis du Sescas -, la commission culture de la mairie d'Arsac propose aux visiteurs de venir découvrir ses talents artistiques locaux, lors d'une exposition qui se tiendra samedi 24 octobre, de 14 heures à 18 heures et dimanche 25 octobre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dans la salle du conseil municipal. Afin de mettre en lumière les talents artistiques arsacais, la mairie a lancé un appel dès le mois d'août, auquel ont répondu 15 artistes d'exception, qui présenteront leurs œuvres à l'occasion de cet événement. Cette exposition est libre et gratuite.

Les visiteurs auront le plaisir de venir découvrir les peintures et fusains de L. Barret, les sculptures et peintures de Marianne Bouge, les peintures acryliques de Patricia Bourne, les délicates dentelles au crochet de Sophie Bresolin, les sculptures et peintures de Chantal Coffignal, les minutieuses peintures sur porcelaine de Françoise Conort, les peintures de Béatrice Couilleaux, les peintures acryliques de Laetitia Guiot, les peintures à l'huile de Cathy Jacomet, les peintures 3D de Martine Lapegue, les captivantes photos animalières de Chiara Lopez, les peintures de M. Lowinsky, les vêtements en laine et bouti de Josiane Petiteaux et les fines créations de dentelles et bouti de Nicole Romain ; ainsi que rencontrer l'écrivain Lionel Jacomet. Une bien belle pépinière de talents, que la mairie d'Arsac est fière de présenter. Venez découvrir, encourager les créations et savoir-faire de ces artistes locaux !



Cette magnifique peinture de Lætitia GUIOT qui, grâce à son coup de pinceau réaliste, s'approche d'une photographie, sera visible lors de l'exposition. *PHOTO MAIRIE D'ARSAC*

■

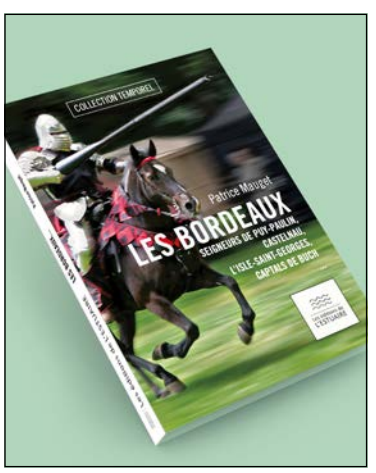
LIVRE.

Patrice Mauget publie son dernier ouvrage

L'écrivain médocain, Patrice Mauget, auteur de romans historiques aux éditions de L'estuaire, publie *Les Bordeaux, seigneurs de Puy-Paulin, Castelnau, L'Isle-Saint-Georges, Captals de Buch*. L'ascension sociale de la famille de Bordeaux, liée à tous les événements de l'époque fut croissante du XIe jusqu'au XIVe siècle avant de disparaître définitivement sous ce patronyme. La puissante Assalhide de Bordeaux en fut la dernière représentante et transmit tous ses titres et biens à son fils Jean de Grailly vers 1328. Comme d'habitude, Patrice Mauget mêle l'histoire de l'Aquitaine à l'histoire de France.

Dominique Rouyer

■



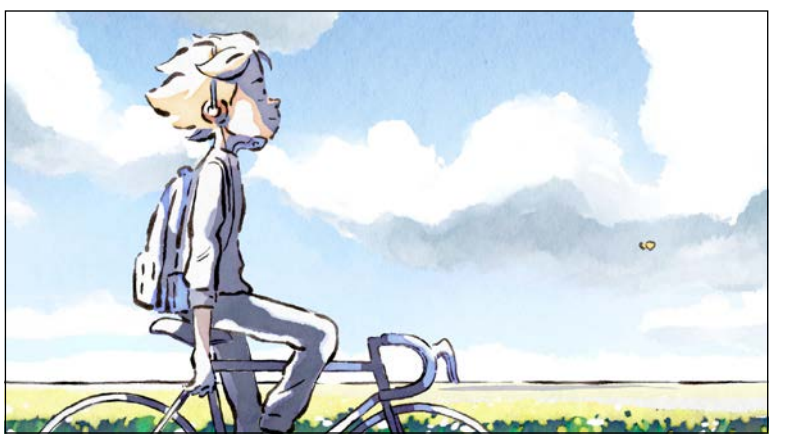
Une saga familiale. *PHOTO EDITIONS ESTUAIRE*

CINÉMA.

Trois jours entre émotions et frissons

Les cinéphiles ont rendez-vous au Moulin des Jalles (Castelnau-de-Médoc) pour trois jours consacrés au septième art. Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre, la municipalité propose une programmation éclectique, mêlant drames, aventures, comédies et films d'épouvante. Une nouvelle édition qui marque notamment le retour des séances du vendredi soir. Le week-end s'ouvrira à 18 h 15 par la projection de *Ma Meilleure Amie*, l'histoire touchante de deux amies d'enfance confrontées à de profonds bouleversements. La soirée se poursuivra à 20 h 30 par *The Grudge*, pour une première plongée dans l'univers de l'horreur.

Samedi 24, le programme commencera à 14 heures par *Justin le Juste*, un film situé pendant la Première Guerre mondiale, qui aborde les injustices militaires à travers la rencontre entre un paysan français et un tirailleur sénégalais. À 16 heures, place à l'aventure familiale avec *Tad l'Explorateur et la lampe magique*. À 18 h 30, *La Nuée* entraînera les spectateurs dans l'univers inquiétant d'une éleveuse de sauterelles comestibles, dont l'activité prend une tournure obsessionnelle. La journée s'achèvera à 20 h 30 avec *De Plus Belle*, une comédie dramatique qui raconte le chemin d'une femme vers la reconstruction après un cancer.



Ce joli dessin animé récompensé par le prix spécial Un Certain Regard à Cannes, sera projeté dimanche 25 octobre au Moulin des Jalles. *© EDDY CINEMA, BESIDE PRODUCTIONS, REGULAR PRODUCTION, FRANCE 3 CINEMA, AUVERGNE RHÔNE-ALPES CINEMA, RTBF*

Cette programmation fait également écho à Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, grâce à des films qui donnent une place importante à la maladie, à la résilience et à la force des liens humains. Dimanche 25 octobre, à 14 heures, les amateurs de sensations fortes pourront retrouver *The Ring*, classique du cinéma d'épouvante tournant autour d'une mystérieuse cassette vidéo dont le visionnage semble condamner ses spectateurs. À 16 h 15, changement d'atmosphère avec *Le Corset*, le récit sensible d'un garçon de 11 ans qui cherche sa place dans un quotidien difficile et découvre de nouveaux horizons grâce à la musique. Enfin, à 18 h 45, la projection des *Contrebandiers* conclura ce week-end par le récit d'une aventure située dans l'Oregon des années 1930, entre contrebande, dangers et trahisons.

Gilles SALLES

■

Pour trois places achetées, la quatrième est offerte. Les billets seront en vente sur place avant chaque séance. Des friandises seront également proposées aux spectateurs.

DU 23 AU 25 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Week-end cinéma : séances à 4,50 € la place. Vendredi 23 octobre : *Ma Meilleure Amie* **(18 h 15),** *The Grudge* **(20 h 30) ; samedi 24 :** *Justin Le Juste* **(14 heures),** *Tad l'Explorateur et la lampe magique* **(16 heures) ;** *La Nuée* **(18 h 30) et** *De Plus Belle* **(20 h 30) ; dimanche 25 :** *The Ring* **(14 heures),** *Le Corset* **(16 h 15),** *Les Contrebandiers* **(18 h 45)**
Moulin des Jalles.

LACANAU
« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika
À l'Atelier, 15 route de l'Atlantique (Le Huga), 15 heures - 19 heures.

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Trois femmes au bord de la crise de mère, **comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

LESPARRE-MÉDOC
Festival Techno Arts sur le thème : « L'IA, aller plus loin » ; expositions, ateliers numériques, jeux vidéo et tournois, infos métiers et cultures du numérique
Au Calm.

VENDREDI 23 OCTOBRE

ARSAC
Soirée spiritueux avec dégustations de rhum, cognac, whisky et gin
La Winery, 17 h 30 - 22 heures.

BLANQUEFORT
Atelier Code Ton Jeu ! (10 ans et +)
Médiathèque,
9 h 45 - 12 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.
- Apéro ludique
Les Viviers, 19 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Loto des Amis du Fort-Médoc
Salle Joseph-Depaze,
20 heures.

EYSINES
Ateliers parent-enfant (3-6 ans) sur le thème du cirque
Au Dojo de Migron,
9 h 30 - 10 h 30
et 10 h 45 - 11 h 45.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- Sports vacances (10-16 ans)
Gymnase, 10 heures - 16 heures.
- Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
Salle Guy-Lartigue, 18 h 30.

HOURTIN
« La Forêt du Flamand, récits et photos », conférence animée par Jean-François Soors et exposition de photographies de Bernadette Loupias
Salle d'animation de Hourtin-port,
15 heures.

LACANAU
- Ramène ta science : atelier sur le thème « Fake ou pas Fake ? » avec Cap Sciences (12 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne, 14 h 30.
- Concert du groupe M2 Duo
Casino, 20 heures.
- Concert du Xime Monzon Band
La Java (Maison du Commandant),
20 heures.
- Concert du groupe O'Sisters Blues et tombola au profit des sinistrés des incendies du Porge
Église Notre-Dame-des-Flots, 21 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Festival Techno Arts - matinée Médoc Connecté : accès aux droits, découverte de ressources numériques, informations sur la cybersécurité, quiz et animations interactives, rencontres avec les acteurs de l'inclusion numérique
Salle François-Mitterrand,
9 heures - 12 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier yoga parent-enfant
Bibliothèque, 9 h 30 - 10 h 15 (9-18 mois) et 10 h 30 - 11 h 15 (2-5 ans).

MOULIS-EN-MÉDOC
Sortie nature et patrimoine : « Découverte de la faune nocturne » avec quiz interactif, présentation du château Bois de la Gravette et visite nocturne (6 ans et +)
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Plein Sud, 19 heures - 21 heures.

PAUILLAC
Loto de l'association Entraide des Cœurs Médocains
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
La Manufacture Médocaine : concert du collectif Chelabôm
Salle des fêtes, 20 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Atelier d'ombres chinoises
Salle Notre-Dame,
10 heures - 12 heures.
- Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.
- Atelier « Création d'un champi-mignon » (5-8 ans)
L'Oncle Tome, 15 h 30 - 16 h 30.

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 OCTOBRE

ARSAC
Exposition des Talents d'Arsac : peinture, sculpture, poterie, dentelle, etc.
Salle du conseil municipal (mairie),
samedi 14 heures - 18 heures ; dimanche 10 heures - 12 heures et 14 heures - 18 heures.

AVENSAN
Concours d'agility du club canin Crocs : nombreux stands, buvette, vins, photographe et ostéopathe animalier
Plaine des sports.

LESPARRE-MÉDOC
Vide-greniers et brocante du comité des fêtes de Saint-Trélody (restauration et buvette)
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 8 heures - 18 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Médoc Tournament Festival : jeux vidéo, jeux de société, cartes à collectionner, jeux de rôle, culture geek, etc.
Salle des fêtes (cours Pey-Berland),
samedi 12 h 30 - minuit et dimanche 11 h 30 - 19 heures.

SOULAC-SUR-MER
Tennis ou padel
Tennis de la forêt (passe du Tottoral),
9 heures - 12 heures et 14 heures - 18 heures.

SAMEDI 24 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Loto de la Confrérie de la chanterelle et du bidaou
Salle des sports, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages,
9 heures - midi.
- Karaoké
La Cabane aux partages,
14 heures - 17 heures.

EYSINES
La Boîte à Bidouilles : création d'un diorama (10 ans et +)
Médiathèque Jean-Degoul,
14 heures - 16 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
- Dernier jour de l'exposition des œuvres de Catherine Rivera, « Évasion »
Bibliothèque.
- Animations (maquillages enfants, barbe à papa, coloriage, chasse aux trésors, photos avec les personnages du spectacle, etc., 14 heures), puis *Les Contes de notre enfance*, **spectacle conté et dansé par Le Voyage des Saharans (15 heures)**
Salle des fêtes.

HOURTIN
- Pétanque au profit du Téléthon
Rendez-vous au Cardin (Hourtin-bourg, 9 heures).
- Soirée dansante sur le thème : « Vos musiques préférées »
Salle des fêtes, 21 h 30.

LACANAU
- Ramène Ta Science : atelier sur le thème « IA, comment les machines apprennent ? » (7-10 ans)
Ludo-médiathèque de l'Océan,
14 heures - 15 h 30.
- Ramène Ta Science : « Presque News », jeu collaboratif sur le thème de l'information (10 - 12 ans)
Ludo-médiathèque de l'Océan,
16 heures - 17 h 30.
- Concert du groupe Salade de Bruit
La Java (Maison du Commandant),
20 heures.
- Brazilian party animée par DJ Perenampucobr
Pub La Canaulaise, 21 heures.

LE TEMPLE
Journée Cap Sciences : chimie verte (8 ans et +, 10 h 30) et NumdO enquête « À la poursuite du harceleur » (12 ans et +, 15 heures)
Ludo-bibliothèque Pass'Temple.

LESPARRE-MÉDOC
Grande braderie de La Croix Rouge
5 place Saint-Clair,



La ville de Vendays-Montalivet organise sa toute première soirée réservée aux ados, mercredi 28 octobre à 19 heures en salle culturelle. Au programme : Minecraft, le film. *PHOTO COPYRIGHT 2025 WARNER BROS. ENTERTAINMENT INC*

9 h 30 - 18 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Contes en Festival, 4e édition : contes, fresque collaborative, goûter (16 heures) et *Des Rêves dans le sable*, **spectacle poétique (17 h 45)**
Espace Jean-Parès, 14 heures et salle Lothécia, 17 h 45.
- « Fouilles archéologiques de la pointe médocaine », visite commentée par Florence Verdin, archéologue au CNRS
Maison de Grave,
16 heures - 18 heures.

LISTRAC-MÉDOC
L'Harmonie de Listrac reçoit la chorale Sunny Rocker, concert
Salle socio-culturelle, 20 h 30.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL
Loto du foot vétérans (avec tombola)
Salle des fêtes, 20 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Vide ta chambre de l'APE
Salle des fêtes.

SOULAC-SUR-MER
« Exploration plage ! » balade nature
Rendez-vous communiqué sur réservation auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 10 heures - 12 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- « Naufrages », visite théâtrale et immersive à la lueur des lanternes, à l'occasion des 200 ans du navire *Grand Anacreon*
Plage Nord de Montalivet,
19 heures - 21 heures.
- « Alain chante Serge Lama », concert
Salle culturelle, 20 h 30.

VENSAC
Halloween avec les Z'Animaux de Babou : ateliers créatifs, chasse aux trésors, jeux, goûter monstrueux (16 heures), visite de la ferme, baptême à poney, venez déguisés !
Les Z'Animaux de Babou, 14 heures.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

HOURTIN
Zumba d'Halloween (venez déguisés !)
Salle des fêtes, 17 heures - 18 heures (enfants) et adultes (18 heures - 19 h 30).

LAMARQUE
Repas cochonnailles des Amis de l'église
Salle des fêtes, 12 heures.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Journées mondiales des zones humides en Médoc : « Initiation à la botanique et aux plantes comestibles du bord d'estuaire », balade nature
Rendez-vous communiqué sur réservation auprès du PNR, 10 heures - 12 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Dernier jour de l'exposition des peintures de Sabine Breynaert et Josette Grevez ; des bijoux de Béatrice Ayestaray ; des coloquintes de Corinne Becker et des créations en bois flotté de Sylvie Delalbre
Beau-Bourg tiers-lieu.
- Bourse aux jouets avec démonstration de l'école de danse et présence du Père Noël (11 heures - 12 heures)
Salle des fêtes,
9 heures - 18 heures.

TALAIS
Fête du livre et des arts
Salle des fêtes,
10 heures - 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
La course des Trois Sentiers : parcours 6 et 15 km (adultes), 1 km (kids) sur plage, forêt et route
Départs place du 8-Mai-1945, 9 heures (kids), 9 h 30 (15 km) et 9 h 35 (6 km).

VERTHEUIL
Coup de bluff, **soirée théâtre par la troupe du Rotary-club des Portes du Médoc**
Salle des Augustins, 16 h 30.

DU 26 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
Balade à cheval avec Laurie Jayet et la ferme de Naviac
Maison de Grave,
9 heures - 11 heures.

LUNDI 26 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 heures.

LACANAU
Atelier théâtre d'improvisation (ados / adultes)
L'Escoure, 18 heures - 22 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Atelier mosaïque
Salle Notre-Dame,
10 heures - 12 heures.
- Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Au Temps des jeux : après-midi ludique spécial Loups-garous contre villageois
Médiathèque, 14 h 30.

MARDI 27 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Carcans Bouge : course d'orientation sportive et ludique
Rendez-vous sur le parking sud de Carcans-Plage, 10 heures - 12 heures.
- Carcans Bouge : tournoi de pickle ball
Salle des sports, 19 heures - 22 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages,



10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages,
17 heures.
- Afterwork shopping sur le thème : « L'Entretien de la maison »
Les Viviers,
17 heures - 21 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Atelier créatif spécial Halloween (5 ans et +)
Bibliothèque, 15 heures.

LACANAU
- Ramène Ta science : « Les écrans et moi », atelier philo (7-12 ans), conférence-débat animée par l'association Philosphères
Ludo-médiathèque de la ville, 14 h 30.
- Ramène Ta Science : « Contre histoires du Numérique - Visages de la pensée critique » (ados / adultes), conférence-débat animée par l'association Philosphères
Ludo-médiathèque de la ville, 18 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier yoga parent-enfant sur le thème : « Yoga des émotions »
Bibliothèque, 10 heures - 10 h 45 (6-9 ans) et 11 heures - 11 h 45 (10-13 ans).

PAUILLAC
- Atelier Prévention et bien-vieillir sur le thème « Alimentation et confort et vie intime »
Maison départementale des solidarités,
9 heures - 12 h 30.
- Don du sang
Salle des fêtes du Pouyalet,
15 heures - 19 heures.
- Retransmission du ballet *L'Histoire de Manon*, en direct du Royal Opera House de Londres
L'Éden, 20 h 15.

SOULAC-SUR-MER
Atelier fabrication d'un herbier de Soulac
Salle Notre-Dame,
10 heures - 12 heures.

VERTHEUIL
- Atelier Mémoire Pep's Eurêka
Domaine de Nodris,
14 heures - 16 heures.

MERCREDI 28 OCTOBRE

AVENSAN
Halloween : buvette, spectacle, maquillage, chasse aux monstres et chasse aux bonbons
Le Jardin des Sens,
14 heures - 18 heures.

BLANQUEFORT
Fais-moi peur : sélection d'histoires pour frissonner
Médiathèque, 10 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier patchwork
La Cabane aux partages,
10 heures - 12 heures.
- Atelier créatif : « Viens fabriquer ton marque-page avec des créatures d'Halloween ! »
Les Viviers, 10 h 30.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages,
14 heures - 17 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Halloween : boum et concours de déguisement (3-11 ans, 14 h 30 - 16 h 30) et jeu du loup-garou (8 ans et +, 18 heures - 20 heures)
Salle Joseph-Despaze.

EYSINES
Le Mois des Monstres et de la Peur : atelier scientifique sur le thème du loup avec le Museum de Bordeaux (8 ans et +)
Médiathèque Jean-Degoul,
14 h 30 - 15 h 45.

LACANAU
Stage de danse urbaine spécial Halloween (10 h 30 - 12 h 30, 7-9 ans ; 15 heures - 17 heures, 10 - 12 ans et 13 - 15 ans), face peinting (17 heures - 19 h 30) et show des élèves (19 h 30)
Salle de danse du Cosec.

LE VERDON-SUR-MER
« La Sarretière, le nouveau Verdon ? » conférence animée par Bruno Gasteuil
Salle Lothécia, 20 heures.

LISTRAC-MÉDOC
- *À La Volette*, raconte-tapis (0-3 ans)
Bibliothèque, 9 h 30 et 10 heures.
- Lire, Élire 2026 : *Les Pages du Temps*, spectacle, par la Compagnie du Loup à Paillettes
Salle socio-culturelle,
16 heures - 17 heures.

MACAU
Atelier IA Quoi Là-dedans ? Découverte de l'intelligence artificielle (13 ans et +)
Salle de la cheminée (mairie), 14 heures - 15 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville,
9 h 30 - 12 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Atelier parent-enfant des Tourelles : balade en bord d'estuaire
Au port, 14 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Street Dance : initiation à la danse urbaine et atelier de création chorégraphique
Salle Notre-Dame,
10 heures - 12 heures.
- Rencontre / lecture avec Sophie Laroche autour de son roman de l'Avent
Librairie de Corinne, 16 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
- « Ça piste sec dans le Médoc ! Le Grand Mystère des empreintes de la forêt », jeu
Pont de la Brède,
10 heures - 12 heures.
- Ciné-soirée : projection du film *Minecraft*
Salle culturelle,
9 heures - 21 heures.

JEUDI 29 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Carcans Bouge : Musculation cuisse, abdos, fessiers
L'Estran, 10 heures - 11 heures.
- Carcans Bouge : tournoi de badminton
Salle des sports, 19 heures - 22 heures.
- *Nos Femmes*, comédie
Café-Théâtre, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier parent-enfant (6-10 ans) d'art-thérapie spécial Halloween
La Cabane aux partages,
10 heures - 12 heures.
- Atelier seniors : yoga du rire
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 h 30.

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne,
14 heures - 16 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Atelier de ramassage de déchets de plage avec des ânes
Maison de Grave,
10 heures - 12 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Atelier seniors (60 ans et +) : sophrologie
Au Dojo, 15 heures - 16 heures.

PAUILLAC
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Auditorium de la bibliothèque,
14 heures - 17 heures.
- Fête de fin de vendanges : dégustations, musique live et foodtrucks
Château Duhart-Milon,
19 heures.

SOULAC-SUR-MER
- *Les Good Moods*, spectacle
Salle Notre-Dame,
10 heures - 12 heures.
- Rencontre avec Laurence Dessimoulie pour son livre Le Gland - Dix Façons de le préparer
La Librairie de Corinne,
17 heures.

TALAIS
Rendez-vous des Anciens du Club des Sages (jeux, pause gourmande, convivialité)
Salle du Stade,
14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
« Les Bestioles de Camille » et « L'Art évolution », exposition des œuvres de la sculptrice upcycling Camille Freschet Le Sellin et de la plasticienne Caroline Saint-Loup Watterlot
Médiathèque.

LACANAU
- Un mois, un artiste : exposition des peintures de Claire Vitry
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.
- « Fake news : art, fiction, mensonge ? » exposition, dans le cadre du cycle Ramène Ta Science
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

SOULAC-SUR-MER
« La Grande Enquête de Back to Soulac », exposition de cartes postales
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

HOURTIN
Halloween à la Benarderie : parcours d'énigmes, concours de lancer de citrouilles, devine le poids de la citrouille géante, venez costumés !
La Benarderie, 9 h 30 - 12 h 30 et 14 heures - 18 heures.

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion
Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.

LACANAU
« Ombres blanches, lumières d'or », exposition des œuvres de Cathy Schein
L'Escoure.

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

LACANAU
« Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues », exposition des œuvres de Cathy Schein
L'Escoure. (Rencontres avec l'artiste samedi 7 novembre.)

JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

EYSINES
« Archéo-conte, vestiges du pays imaginaire », exposition
Médiathèque Jean-Degoul.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).
- « Le Fort à l'encre du temps », exposition des œuvres de Luc Girard
Corps de garde à la mer (Fort-Médoc), 10 heures - 19 heures.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
Exposition de peintures de Francis Sasttre sur le thème de la nature
Bibliothèque.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS *



LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

7/7 JOURS :	7/7 JOURS :
7h15 | 9h15 | 10h30 | 12h | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45	7h50 | 9h50 | 11h05 | 12h35 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h	SEMAINE : 7h45 | 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30 W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
** Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde*

OÙ SORTIR !



Les animations d'Octobre Rose EN MÉDOC

VENDREDI 23 OCTOBRE

HOURTIN
Anma assis au profit de Rose Médoc
Salle Bruno, 13 h 30 - 16 h 30 (sur rendez-vous auprès de l'USCH)

MACAU
Pink Party : danse afro et zumba
Salle de danse de l'espace Nelson-Mandela, 21 heures.

SAMEDI 24 OCTOBRE

LACANAU
Journée Sports Roses
Pôle de l'Ardilouse,
10 heures - 16 heures.

MACAU
Festi'Assos Rose : atelier de stretching postural, yin yoga, initiations gratuites au tennis de table et au rugby, atelier de formation à l'auto-palpation, buvette et restauration
Salle Nelson-Mandela,
14 heures - 18 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Loto géant de la Solidarité Médocaine au profit de l'Institut Bergonié
Espace Guy-Guyonnaud,
20 heures - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Rencontre pétanque à la mêlée, kermesse, atelier tawashi et vente de gâteaux et crêpes (14 h 30), puis apéro partagé (apportez salé, sucré et boissons à partager)
Aux terrains de pétanque et de basket.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

MACAU
Marche sportive (7 km)
Rendez-vous au stade,



L'association Doigts d'Or et Compagnie vend ses créations au profit de Rose Médoc durant tout le mois d'octobre chez les commerçants de Soussans. *PHOTO JDM-EC (ARCHIVES)*

10 heures.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

COUQUÈQUES
Accrochez un soutien-gorge à L'Arbre aux Mille Soutiens : la commune fera un don de 2 € à une association pour chaque soutien-gorge accroché
Place de l'église.

LISTRAC-MÉDOC
« Les Krâneuses qui tétonnent », exposition
Mairie.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« En rose ! » Exposition de tableaux de Catherine Rivera
Médiathèque.

SOUSSANS
Vente de créations de l'association Doigts d'Or et Compagnie au profit de Rose Médoc
Chez les commerçants de la commune.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LACANAU
Tennis : tournoi d'Octobre Rose
Tennis de l'Ardilouse.

Ariana Médoc fête son demi-siècle

CHANT. La chorale Ariana Médoc, créée par le directeur de l'école de Moulis-en-Médoc René Rey en 1976, continue sa belle histoire, dans l'amitié et la bonne humeur.

Pierre BONATI

Samedi 17 octobre, la salle des fêtes de Saint-Laurent-Médoc accueillait la chorale Ariana Médoc, pour fêter les cinquante ans de l'association en présence des choristes actuels et des anciens, qui ont pu admirer une belle exposition d'affiches et de photos retraçant les 50 ans d'histoire de la chorale. Un moment festif autour d'un repas convivial, qui a réuni environ 80 convives, a marqué cet anniversaire.
La chorale a été créée en 1976 par le directeur de l'école de Moulis René Rey, professeur de musique, avec une quinzaine d'amateurs de la commune. Composée d'une quarantaine de membres de tout le Médoc et même au-delà, la chorale du village de Moulis-en Médoc, devenue en 1977 Ariana Médoc, interprète un répertoire varié : musique de la Renaissance, Negro-Spiritual, variété, chants sacrés…. Elle se produit en outre avec d'autres chorales de la région : Arcachon, Saint-Médard-en-Jalles, la Chorale du Poitou… En 1991, René Rey a décidé de franchir une étape en organisant des concerts avec solistes et orchestre. Jusqu'à ce qu'il soit muté en Dordogne, où il crée la chorale Sarabande de la Force, tout en assurant la direction d'Ariana. Il organise alors des concerts réunissant les deux chœurs, puis, en 2015, met un terme à son activité de chef de chœur et c'est la chanteuse lyrique Anne Fontana qui lui succède.



Pourquoi pas une petite répétition avant de passer à table ? *PHOTO JDM-PB*

Ariana interprète à travers tout le Médoc des œuvres prestigieuses, dont la *Missa Tango* de Palmieri ou *Orphée et Eurydice* de Gluck. En 2021, Bernard Buffat reprend le flambeau, donnant la *Petite Messe solennelle* de Rossini, puis, en 2023, un nouveau chef de chœur s'installe au pupitre : Jonathan Raspiengeas, pianiste soliste virtuose, directeur du festival Silva Major, qui reprend la direction d'Ariana parallèlement à celles des orchestres Molto Assai et Arpeggione. Le répertoire s'enrichit de nouveaux compositeurs, Rachmaninoff, Arnesem, Bernstein ainsi qu'une adaptation de chants occitans… Tout en conservant les œuvres classiques de Fauré, Mozart, Rossini.
Pour célébrer ce demi-siècle, Ariana Médoc prépare pour 2027 des œuvres de Mozart, Beethoven, Rossini. Des concerts qui seront donnés, entre autres, à Saint-Laurent-Médoc, Margaux… Ce qui fait tout le charme de cette chorale, c'est l'amitié et la bonne humeur, illustrées par les chants repris a capella durant le repas de ce cinquantenaire, rempli d'émotions et de souvenirs.

■

OÙ SORTIR !

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-TRÉLODY
LES 24, 25 ET 27 OCTOBRE

Les 24 et 25 octobre
Salle des fêtes de Saint-Trélody
BROCANTE/ VIDE-GRENIERS
Ouverture des portes à partir de 7h



2,50 € LE ML (extérieur)
3,50 € LE ML (intérieur) tables fournies
Restauration rapide SUR PLACE

Mardi 27 octobre - 20h30
Salle des fêtes de Saint-Trélody
Ouverture des portes à 18h30
SUPER LOTO
PARTIE SPÉCIALE
1 BON D'ACHAT DE 200 € DE CARBURANT
Consolation : bon d'achat de 50 € de carburant
LOT SURPRISE !
APPAREIL RACLETTE, APPAREIL CRÊPE PARTY, FOUR ÉLECTRIQUE, FRITEUSE SANS HUILE, POÊLE À PÉTROLE, SÉRIE POÊLE CASSEROLE INOX, NOMBREUX B.A DIVERS DE 20€ À 50€, JAMBONS SECS, filets garnis, plateaux fromages, corbeilles de fruits, bts de vins, conserves.
2 €/CARTON - 10 €/PLANCHE DE 6
17 €/PLANCHE DE 12
5 €/CARTON PARTIE SPÉCIALE (10 € LES 3)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
06 75 24 35 79

LE JEU DU JDM

Les mots FLÉCHÉS

Grille de M. Malgras	Roman de l'abbé Prévost	Qui agite vivement le cœur	Plante telle que le millet	Forme sinueuse	Découverte	Sert à faire des infusions	Portion du littoral	Explétif	Pièce de harnais
Fâché →									
Rendre plus mince →									
Point de l'horizon →								Affaire d'honneur	
Retirée →					Difficile à mener à bien →				
Ne reconnut pas →				Paresseux →					
				Couleurs					
Mot d'enfant →					Prénom →				
					Chanceux				
Court sur le système →							Article →		
							Pareil		
Etain →			Aide →					Théoricien du sport suédois	
			Amertume						
Se dit de ventes maritimes →				Renommé →					
				Monnaie					
Ion à charge négative →						Ecume →			
						Copulative			
Demi-frère →							Qui n'a rien →		
Moyen de transport →									

Solution

T	E	L	E	S	I	E	G	E
U	E	T	E	R	I	N	N	U
E	■	L	I	■	N	O	I	N
U	■	E	E	R	E	■	A	C
Q	■	T	R	E	S	■	N	S
E	■	L	E	R	V	E	N	E
S	E	N	I	■	O	L	O	L
S	U	A	N	U	■	A	I	N
U	D	R	A	E	■	E	T	O
O	■	T	S	E	D	R	O	N
R	E	S	I	U	N	E	M	A
T	N	E	T	N	O	C	E	M

Le Journal du Médoc
Vendredi 23 octobre 2026

Coacher en corps

MARINE FAURIE

Attachée au Médoc et à son indépendance professionnelle - elle ne se verrait pas salariée -, la jeune femme a pour vocation d'accompagner vers le sport santé un large public, « *de 3 à 80 ans* » ; dans l'objectif que chacun puisse se sentir bien dans son corps et dans sa tête.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Elle a dans l'attitude et dans le regard quelque chose de direct, qui vous dit d'emblée : il faut que ça file droit, on ne perd pas du temps à ne rien dire. Et surtout : à ne rien faire. À 29 ans, Marine Faurie est « *coach sport santé* » et d'une nature assez directive, elle en convient. Comprenez par là que son boulot ne consiste pas à entraîner des athlètes confirmés en quête de performances et de premières places.
Ses clients peuvent être aussi bien des enfants que des adultes - « *à 90 % des femmes* », sans que cela soit une volonté de sa part -, des personnes handicapées ou encore des résidents de maisons de retraite. Pour ces derniers, explique la jeune femme, il s'agit d'intervenir régulièrement sous forme d'exercices de mobilité, d'équilibre, de renforcement musculaire et respiration. Sans oublier quelque chose d'aussi évident qu'essentiel, pour les seniors comme pour tout un chacun : la marche, « *afin de lutter contre la sédentarité* ». Cette inactivité, que l'on explique un peu trop facilement chez les plus jeunes par la société des écrans, est un poison contemporain. Elle affaiblit les corps, engendre une kyrielle de problèmes de santé et fait mal à la Sécurité sociale.

Du ju-jitsu sur tapis au sprint sur piste

Pour la Médocaine, grandie à Lamarque et aujourd'hui habitante de Saint-Estèphe, l'activité physique a d'abord été le ju-jitsu, un sport de combat vers lequel l'ont conduite ses parents, Isabelle Barron et Thierry Faurie - lui mécanicien auto, elle négociante en vins -, alors qu'elle avait 5 ans. Ce n'était pas pour la canaliser, puisqu'elle était une enfant calme et sage, mais « *pour développer la motricité, les notions de respect et de discipline qu'imposent les sports de combat* », explique sa maman, qui l'a toujours accompagnée et continue de le faire. En ju-jitsu, « *quand le maître dit stop, c'est stop* ». L'école n'était pas son point fort, sans qu'elle soit pour autant en échec scolaire. « *Il fallait que je fournisse plus d'efforts que les autres pour avoir des résultats.* » Dans le sport, en revanche, elle se distinguait, grâce à des prédispositions physiques.
Elle a passé six années en kimono, puis le club d'athlétisme de Pauillac lui a ouvert ses portes. Là, elle a touché « *aux efforts courts et longs* », avant de se spécialiser dans le sprint, à partir de la catégorie cadette (15 ans), avec une préférence pour le 60 mètres. Et puis au bout de la course, la Médocaine - d'une nature compétitive, attachée au concret et à une certaine forme d'indépendance -, s'est lancée en 2018 dans son projet d'autoentreprise en coaching sportif, sans savoir si elle tiendrait le choc. Des formations lui ont permis de décrocher les diplômes nécessaires à l'apprentissage du sport pour tous et du sport santé. Une fois passée la course d'obstacles du « *système fiscal, comptable* », tout ce que l'on n'apprend pas à l'école, c'était vraiment parti. Sans cela, son entreprise aurait pu « *s'éteindre* », qui plus est dans un créneau où, à ses yeux, les prérequis pour devenir coach sportif manquent de clarté.

Bouger à la maison, au bureau ou entre copines

Depuis, Marine Faurie n'a pas grandi - son mètre cinquante-huit reste stable - mais son activité, si. Aujourd'hui encore, elle suit des formations à distance pour « *développer* » son entreprise et l'envisager sur le long terme et non pas un « *one shot* », comme l'univers du coaching (physique, mental, nutritionnel, etc.) en réserve tant. Les séances qu'elle anime se pratiquent en extérieur comme au domicile des clients, en solo, en couple ou « *des copines en small group* », également en entreprise. C'est notamment le cas de châteaux viticoles dans lesquels les séances de sport peuvent avoir pour vertu, non pas forcément de préparer les corps de ceux qui travaillent à la vigne, mais de faire se rencontrer des collègues qui ne se croisent pas forcément le reste du temps. Ce jour-là, la coach se rend dans un cabinet vétérinaire, durant la pause déjeuner, dans ce même objectif de permettre « *aux salariés de se retrouver* » dans un espace-temps commun. Bouger et suer ensemble peut sans doute contribuer à la cohésion d'équipe.

> *« Il faut accepter sa génétique. »*

Grâce à son association, Sport Médoc Santé, elle propose des cours collectifs. Comme un corps en mouvement permanent, il lui faut aussi se renouveler, trouver de nouveaux concepts, à l'image de « Wonder Woman », un programme réservé aux femmes désireuses de « *se remettre en forme sans pression* ». Sur son réseau social, elle dit « *tu* » pour s'adresser à celles qui seront peut-être ses futures clientes, comme cela se fait aujourd'hui pour tenter de créer un lien immédiat, une connivence.



Bien qu'elle soit exigeante avec elle-même, la jeune coach a dû avant cela accepter son gabarit (1,58 mètre pour 53 kg) et en tenir compte dans ses objectifs sportifs. *PHOTO JDM*

Endurance, force et agilité : le combo parfait

Celles et ceux qui font appel à elle la voient parfois deux fois par semaine depuis six ans. Il y a aussi la jeune femme déficiente intellectuelle qu'elle suit depuis trois ans pour du sport adapté consistant à « *se repérer dans l'espace, mémoriser un parcours, travailler la motricité avec un ballon, renforcer le corps* ». Forcément, une intimité se crée. « *Bien sûr, on s'attache aux gens.* » Mais, l'expérience aidant, elle a appris à se détacher davantage, un peu comme le font les professionnels de santé, afin de garder ce que l'on peut appeler une « *proxi-distance* ». Le corps dit toujours quelque chose de soi, de son histoire, d'événements passés, d'une maladie, aussi. Une confiance s'installe, impose une discrétion de la part de la coach, qui voit dans « *la bienveillance* » et « *l'ouverture* » aux autres, deux qualités essentielles à l'exercice de son métier. Il faut y ajouter « *la première règle* » d'entre toutes qu'est la capacité d'adaptation aux différents « *publics* ».
La majorité d'entre eux sont des débutants et « *n'ont jamais fait de sport de leur vie* ». Alors quand ils finissent par « *adorer ça* », la satisfaction est au rendez-vous pour Marine Faurie. Le contrat est rempli.
Il y a sans doute eu « *l'effet Covid* » qui a entraîné une sorte de boulimie de sport, d'envie de rester en bonne santé grâce à l'activité physique. La montée en puissance des salles de sport, l'apparition de musculatures impressionnantes, le tout gonflé par la puissance des réseaux sociaux, contribue à faire du sport un vecteur puissant. Cela ne garantit pourtant pas, loin de là, qu'une population est en bonne santé. Attention également à la dégringolade psychologique quand, à vouloir ressembler à l'image de tel ou tel influenceur de la muscu des réseaux sociaux, on s'aperçoit que le modèle n'est pas atteignable ni souhaitable pour soi. Marine Faurie a les mots qui calment, cadrent et rassurent lorsqu'elle dit que personne « *ne peut être bon partout* » ou qu'il « *faut accepter sa génétique* ». Son *job* ne consiste surtout pas à forcer les limites mais à aller vers une progression et un bien-être.
Running et musculation en salle font partie de sa routine en vue de se préparer, pour l'année prochaine, à une épreuve que l'on ne souhaiterait pas à son pire ennemi : le *hyrox*. Ce parcours de fitness en salle alterne huit sections de course à pied et huit stations d'exercices, dont l'intensité exige endurance, force et agilité. On l'encourage volontiers, tout en étant fatigué d'avance pour elle !

■